

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

La question juive

Les arrêtés royaux du 22 août 1934

Souvenirs de guerre

En quelques lignes...

Charles de Lannoy, vainqueur de Pavie

Le curé Pecquet travaille à son « Histoire du Monde »

L'expulsion de Victor Hugo en 1871

Querelle d'épigramme

Robert POULET

* * *

Baronne A. de PITTEURS

* * *

Léon-E. HALKIN

Georges DANSAERT

Omer ENGLEBERT

Jules GARSOU

Fernand DESONAY

Les idées et les faits : Chronique des idées : Le « Beauraing », du R. P. Maes, C. SS. R., Mgr J. Schyrgens.

La Semaine

Le grand événement de la semaine est évidemment l'importante réforme bancaire réalisée, chez nous, en vertu des pouvoirs spéciaux accordés au Gouvernement. Quelques semaines ont suffi à un ministre des Finances audacieux et volontaire pour accomplir une œuvre qu'un Parlement n'eût pu mener à bonne fin en une année. A M. Sap, surtout, nos vives félicitations et l'hommage de notre admiration.

Un ami, que sa situation oblige à l'anonymat, examine plus loin la réforme en économiste. Bornons-nous à citer ici l'appréciation de M. F. Masson, ministre d'Etat libéral (en Tribune libre du *Soir*) :

La nouvelle législation est la plus hardie de toutes celles qui ont vu le jour depuis la guerre; elle est de nature à déconcerter les esprits subjugués par une solide formation juridique. Pour en être affranchi, M. Sap, ministre des Finances, a osé ce que d'autres n'auraient sans doute pas tenté. La hardiesse de ses conceptions l'a bien servi quand il dirigeait le département de l'Agriculture; le succès lui a donné une autorité que renforcent une énergie peu commune et une imagination pleine de ressources : raison sérieuse d'espérer que ses prévisions ne seront pas trompées.

L'accueil sympathique qu'ont réservé les hommes d'affaires aux nouveaux arrêtés contribuera à les consolider. La confiance est la condition la plus favorable à l'efficacité des moyens imaginés pour rendre vie à l'activité et au crédit.

Le surlendemain, dans la même Tribune libre, M. Paul Crokaert expliquait aux mêmes lecteurs, que le Gouvernement avait fait un bien mauvais emploi des pouvoirs spéciaux, auquel il se félicitait, lui, sénateur catholique, de n'avoir pas donné son adhésion. Cette nouvelle diatribe était intitulée — ô ironie — « *Disperceert niet* »... Nous sommes bien près de désespérer du cas de l'honorable sénateur...

* * *

Après ce beau départ des « pouvoirs spéciaux », il n'y a qu'à leur souhaiter... bonne continuation. Le pays attend des mesures rapides, profondes, efficaces. Que notre ministre des Affaires économiques ne craigne pas de se montrer aussi audacieux que son collègue des Finances. Le grand problème belge est un problème de débouchés. M. Jaspar va reprendre les négociations avec la France. Le salut est dans cette voie. Beaucoup de temps a été perdu, mais il n'est jamais trop tard pour bien faire. Même le gouverneur de la Banque Nationale a parlé ces jours-ci de concessions économiques françaises en compensation de l'effort militaire belge. Multiplier les manifestations franco-belges chez nous, c'est très bien; mais quand donc les Belges comprendront-ils

que la véritable amitié se prouve autrement que par des mots, des rubans et de la musique. Que la France nous aide à vivre, nous qui l'avons sauvée hier et qui la couvrons encore aujourd'hui...

* * *

Si, comme tout le monde en convient à l'heure actuelle, « le parlementarisme ne peut construire » — la formule est de M. Lucien Romier — que notre Gouvernement, libre dans ses mouvements, construise vite et bien!

Nous avons cité déjà la parole d'un des pontifes du régime démocratique français : nos arrière-petits-fils ne comprendront jamais comment nous ayons pu, nous, nous accommoder de la folie qu'est le Suffrage universel. Il n'aura, heureusement, pas fallu attendre les arrière-petits-fils! Partout la réaction antidémocratique triomphe. La guerre et l'après-guerre ayant précipité le mal, les yeux se sont ouverts plus tôt que prévu.

L'expérience de notre propre passé — écrivait ces jours-ci M. Romier — et les expériences présentes de l'étranger sont nettes. On peut en résumer l'enseignement comme suit : très efficaces pour renverser un pouvoir vieilli ou démanteler des institutions opprimantes, très utiles, aussi, pour traduire les exigences nouvelles d'une société, les assemblées du type parlementaire n'ont jamais pu reconstruire, par elles-mêmes, les cadres d'un Etat déjaillant.

Or, la défaillance de l'Etat, la carence de l'Autorité, les institutions d'intérêt général exploitées par des intérêts particuliers, voilà où avait conduit le parlementarisme. Pour renforcer le pouvoir central gardien du Bien commun, le régime parlementaire, cause du mal, est évidemment impuissant.

L'interprétation de l'histoire donne prise à toutes les controverses — ajoute M. Romier. Mais, que l'on aime ou que l'on déteste le régime parlementaire, il est difficile de méconnaître ce fait que, si les assemblées élues, au cours des siècles, ont corrigé beaucoup d'excès de pouvoir et assuré le succès de grandes revendications, elles ont toujours échoué à créer un Etat fort. Qu'aurait pu faire la plus brutale et la plus passionnée des assemblées, la Convention, sans Robespierre et le Comité du salut public?

Il n'y a donc, à notre avis, pire contresens que de chercher à reconstruire l'Etat français et à sauver la liberté par des innovations électorales ou des procédés parlementaires.

Chez nous, pays d'équilibre et de bon sens, où les mesures extrêmes répugnent et où ce sont les solutions modérées qui prévalent presque toujours, le travail de construction, rendu urgent par la crise, se fera en marge du Parlement beaucoup plus que contre lui. Et celui-ci ne sera pas le dernier à com-

prendre qu'il a le plus grand intérêt à laisser l'exécutif s'arroger plus d'initiative et plus de pouvoir. Il en résultera sans doute une profonde évolution de nos mœurs parlementaires, mais personne ne s'en plaindra. Les révolutions antidémocratiques en Italie, en Allemagne, aux Etats-Unis, en France, demain, nous auront permis de réorganiser notre maison belge sans casse et sans trop de secousses. Mais pour cela il nous faut au pouvoir des hommes entreprenants et énergiques. M. Sap vient de donner un salutaire exemple. Que le Gouvernement entier le suive, dans tous les domaines où des réformes s'imposent.

« Comptons impassiblement sur la capacité chronique de l'Allemagne pour la gaffe salutaire », écrit M. W. Morton Fullerton, dans sa chronique de politique extérieure à *Figaro*. Cet écrivain américain, qui réside en France depuis de longues années, connaît bien l'Allemagne. Il conseille de répandre en ce moment le livre de l'ancien ambassadeur de Guillaume II aux Etats-Unis — *My three years in America* — où M. Bernstoff explique comment les « gaffes » de son pays, et en particulier les bévues de M. von Papen, alors attaché militaire, amenèrent « le tergiversant Woodrow Wilson » à se ranger aux côtés des Alliés. Bernstoff était pour une *peace without victory*, une paix sans victoire, « que les Wilson, les House et les Bernstoff ont conspiré à réaliser dès les premières années de guerre ». Et M. Morton Fullerton d'ajouter :

Le risque de renouvellement de cette campagne est réel et constitue un danger. Des profondeurs vraiment insondables du fair play britannique jaillissent des sources, des ressources, presque inépuisables, d'indulgence pour le pécheur qui se repent. Ce travers congénital est, en Europe, le seul risque de guerre. Ne serait-il pas génial de la part de l'Allemagne de se décider à jouer, pendant quelques saisons de suite, le rôle d'un fils prodigue parmi les nations? Le Times et le Temps pleureraient de joie de voir l'Allemagne rentrer dans la famille des nations genevoises. Je ne sais pas si les Anglais et mes compatriotes sauraient résister à la séduisante hypocrisie d'un tel geste. On peut compter que l'Allemagne ne jouerait pas longtemps le rôle de l'enfant prodigue. Mais si elle écoutait ses Bernstorff, après ses Stresemann, c'est bien cela qu'elle ferait. Nous serions tous perdus.

C'est Bernstorff lui-même qui l'affirme dans son livre. Après avoir critiqué vertement la politique de son gouvernement, illustrée par les gestes des Tirpitz et des von Papen, il dit, et il prouve, que si on l'avait laissé tranquille dans son travail en faveur de la médiation américaine, il aurait assuré à ses compatriotes, d'accord avec Woodrow Wilson, une paix qui, certes, n'aurait pas satisfait l'opinion publique du moment en Allemagne. Mais « en quelques années, sinon plus tôt, le peuple allemand se serait sûrement rendu compte que Peace without victory constituait une victoire pour l'Allemagne. »

Heureusement comme Chesterton et M. Morton Fullerton le disent, nous pouvons compter « sur la capacité chronique de l'Allemagne pour la gaffe salutaire »!...

Nos lecteurs liront avec le plus grand intérêt l'article que notre collaborateur et ami, M. Robert Poulet — qui s'avère, décidément, excellent écrivain et non moins bon penseur — consacre à la question juive. Sa thèse et ses conclusions — et sans aucun doute l'ignore-t-il — rejoignent celles de notre ami Hilaire Belloc, qui n'a cessé de s'intéresser à la question juive et dont le livre *The Jews*, publié en 1922, prend, à la lumière de ce qui se passe en Allemagne, une allure de prophétie.

Belloc énonçait ainsi sa thèse :

Les Juifs forment un corps étranger dans la société où ils vivent, de là irritation et friction; un problème en résulte dont la solution est nécessaire et urgente.

Un organisme se débarrasse d'un corps étranger soit par élimination, soit par séparation. On peut, d'autre part, éliminer par destruction, par excrétion ou par absorption. Dans le cas des Juifs, la destruction est abominable et, d'ailleurs, a échoué; l'excrétion c'est l'exil : lui aussi a échoué; l'absorption, le moyen le plus probable et le plus moral, a échoué, lui aussi, dans le passé, bien qu'il eut tout pour lui.

Reste la séparation, qui peut prendre deux formes : hostile ou indifférente au corps étranger; amicale et préoccupée du bien de ce corps étranger. Cette séparation serait mieux appelée une reconnaissance. La première forme de séparation — hostilité ou indifférence — a souvent été tentée au cours de l'histoire. Pendant de longues périodes avec un succès partiel, mais en laissant toujours derrière elle un sentiment d'injustice. Elle n'a pas réellement résolu le problème et a toujours échoué en fin de compte.

La véritable solution est à chercher dans la deuxième forme de séparation, c'est-à-dire dans la reconnaissance, par les deux parties, d'une nationalité juive distincte et séparée.

Reconnaître les Juifs en tant que Juifs, en admettant que la nation juive, le peuple juif sont tout à fait différents de nous bien que nécessairement mêlés à nous, voilà, d'après Belloc, la base même d'une solution raisonnable de la question juive. En 1922, il écrivait, après avoir montré que la révolution russe serait le point de départ historique d'une hostilité nouvelle, en Occident, contre les Juifs, que si l'ancien gouvernement des Tsars avait traité les Juifs d'après ce principe-là, il régnerait encore sur la Russie...

* * *

Les chiffres suivants aideront à donner à l'article de M. Poulet sa véritable importance. Ils datent d'avant l'hitlérisme. Si nos renseignements sont exacts, il y aurait bien, actuellement, après l'apport des Juifs enfuis d'Allemagne, quelque 40 à 50,000 Juifs chez nous.

Il y aurait dans le monde 15,783,632 israélites. Ils se répartiraient ainsi :

Europe : 11,474,688 dont 4,100,000 en Pologne, 3,300,000 en Ukraine, 1,000,000 en Roumanie, 500,000 en Allemagne, 450,000 en Hongrie, 340,000 en Tchéco-Slovaquie, 275,000 en Angleterre, 250,000 en Lithuanie, 200,000 en Russie soviétique, 200,000 en Autriche, 150,000 en Lettonie, 120,000 en Grèce, 106,000 en Hollande, 100,000 en Yougo-Slavie, 75,000 en Turquie d'Europe, 150,000 en France.

Asie : 433,332, dont 177,500 en Turquie d'Asie, 85,000 en Palestine, 76,000 en Russie asiatique, 40,000 en Perse, 20,000 dans l'Inde.

Afrique : 359,722 dont 124,435 en Algérie et Tunisie, 103,712 au Maroc, 47,000 en Afrique australe, 38,600 en Egypte, 25,000 en Abyssinie, 18,960 en Tripolitaine.

Amérique : 3,496,225, dont 3,300,000 aux Etats-Unis, 110,000 en Argentine, 75,681 au Canada, 4,000 au Brésil.

L'Australie et la Nouvelle-Zélande en compteraient environ 20,000.

CATHOLIQUES BELGES

abonnez-vous à

La revue catholique

des idées et des faits

La question juive

Un certain nombre de notables juifs, délégués par des communautés dispersées sur toute la surface de l'Europe, se sont réunis récemment à Genève.

Il s'agissait de fixer les rapports d'Israël avec les nationalités, de manière à dégager les devoirs réciproques des minorités juives et des pays dans lesquels elles demeurent. Les récents événements d'Allemagne et d'Algérie ont naturellement servi de thème aux théories diverses qui furent exposées à l'assemblée de Genève. La conclusion du Congrès, pour autant qu'on peut la déduire des discours qui le vinrent clore, fut la suivante :

D'une part, les Juifs doivent rester fidèles à leur race et se défendre les uns les autres quelles que soient leur foi et leur nationalité. D'autre part, ils doivent réclamer, dans le cadre de chaque nation, l'égalité absolue avec tous les autres citoyens. En d'autres termes, le Juif doit se réclamer à la fois du droit de cité et de la tradition israélite; il est en même temps, et sans restriction d'aucune sorte, membre de sa nation et du judaïsme universel.

Les congressistes eurent soin de mettre à part le problème religieux et le problème « sioniste », l'une et l'autre par trop susceptibles de les diviser. Puis la discussion de ces problèmes, en posant publiquement la question : « Israël est-il une confession ? » ou cette autre : « Israël est-il une nation ? », aurait risqué d'ébranler le subtil compromis auquel on était parvenu. Il est avantageux, pour les Juifs de toute origine, de laisser planer un doute perpétuel sur l'essence du judaïsme, afin de pouvoir tour à tour réclamer les prérogatives de la liberté de conscience, de l'égalité des races dans la nation, de la conscience nationale, etc. En fait, cette prétention, pour habile qu'elle soit, demeure insoutenable.

Selon que les Juifs constituent une race, une religion, une seule nation dispersée, ou des minorités nationales sans lien entre elles, ils doivent recevoir des statuts absolument différents. Il serait trop facile, pour les Juifs de chaque pays, de réclamer à la fois les droits que comportent ces qualités incompatibles entre elles. Ce qu'on appelle la question juive n'est pas autre chose que la nécessité, plus ou moins pressante selon les pays, de dissiper une équivoque dont les Juifs commencent par profiter pour finir souvent par en souffrir. En se refusant à définir ce qu'il appelle lui-même judaïsme, l'israélite risque souvent d'établir à son profit une situation telle que l'absurdité ou l'injustice en éclate à tous les yeux.

L'antisémitisme n'a souvent d'autre aliment que l'indignation spontanée que cause le spectacle de Juifs se prévalant tout ensemble des privilèges du citoyen, de l'hôte étranger et du membre d'une « minorité nationale ». Faire fonds en même temps sur l'égalité politique, sur le sentiment d'hospitalité, sur la liberté de conscience et sur la solidarité de race, c'est abuser de l'absence de définition et, par là-même, laisser à la cause antijuive un caractère de logique et d'ordre qui ne peut que la renforcer puissamment. Dans chaque nation, Juifs et non-Juifs auraient donc un pareil intérêt à définir le judaïsme, si l'esprit tortueux des fils de Sem ne répugnait pas naturellement à cette besogne d'éclaircissement.

La plupart d'entre eux, il faut bien le dire, s'accommodent à

merveille du sort qui leur est fait en Europe, malentendus compris, abus compris, persécutions comprises. Le caractère israélite se complaît aux orages et aux énigmes. Puis il faut avouer que les Juifs pris en bloc retirent, de l'équivoque où se maintient leur qualité particulière, plus d'avantages que d'inconvénients. Pour un pays qui les expulse de temps en temps, il en est dix ou douze où ils font la loi, par le truchement de la haute banque, de la presse ou de la politique. Tout se passe comme si Israël avait pris son parti de ses propres incertitudes, et préférerait demeurer dans une indéfinition volontaire plutôt que de lâcher les biens qu'elle lui a valu. Pendant ce temps la spéculation sans issue, les va-et-vient de la conscience de race et du sentiment patriotique, l'angoisse relevée d'ironie sur ce qu'on est, sur ce qu'on fait, la crainte et l'orgueil mêlés, serviront d'aliment à l'éternelle inquiétude sémitique.

* * *

Cela ne fait pas notre affaire.

D'abord parce que cette communauté humaine qui refuse de se définir, roulant comme une bulle de mercure d'un bout à l'autre de la planète, en compromet sans cesse l'équilibre. Ensuite parce que l'existence d'un judaïsme indéfini trouble notre conception moderne de la géographie politique. Enfin parce que, dans le sein de chaque nation, la question juive se présente comme une faiblesse, quand ce n'est pas comme un danger ou comme une menace.

Le fait qu'un certain nombre de citoyens appartiennent organiquement à une communauté internationale, dont ils doivent fréquemment défendre les intérêts, fût-ce contre ceux de la communauté nationale; le fait qu'ils sont à la fois plus aptes que les autres à tirer parti des formes contemporaines de la civilisation, et moins enclins à restituer leurs bénéfices au patrimoine national; le fait que fréquemment leur goût pour le commerce de l'argent et la discussion idéologique leur permet d'acquérir une puissance considérable, plus exorbitante encore en régime démocratique; le fait que le tempérament de ces citoyens hors série les porte volontiers à se dénationaliser, et aussi à secouer le joug moral du patriotisme; le fait, enfin, que leur esprit est organisé pour la critique, la subversion et la dissolution dans une mesure incompatible avec la stabilité du pays, — tout cela forme un péril qui ne peut être conjuré que par un statut en bonne et due forme. Le droit commun ne convient pas aux Juifs, parce qu'il n'est concevable que dans les limites morales de la nation; il postule toutes sortes de services et de garanties implicites. A son défaut, il est nécessaire, dans le cadre national, de constituer un « droit juif ».

L'Allemagne, il faut le reconnaître, a été la première à comprendre cette nécessité et à tenter, sur son territoire, une solution de la question juive. Les méthodes employées par Hitler peuvent être critiquées, et l'on donnerait difficilement l'exil de soixante mille Juifs allemands pour une bonne action et pour un brillant succès. Mais le fait est que l'État allemand a du moins pris l'initiative d'un statut juif, dont les principes, les premières brutalités

passées, ne paraissent point si mauvais qu'on l'eût cru, à en croire les récentes professions publiques des israélites demeurés en Allemagne.

La France, chez qui la question juive se pose avec une acuité chaque jour plus grande, devra bien quelque jour la résoudre selon ses traditions propres, fort éloignées du rude autant qu'étroit « racisme » allemand. En Belgique, cette question est presque inconnue; le fait que les Juifs belges n'ont encore mis la main ni sur la banque, ni sur la presse, ni sur la politique, et qu'ils semblent s'être voués à la conquête d'activités secondaires, est la cause de cette quasi-immunité. Cela n'empêche qu'il faudra tôt ou tard, chez nous aussi, aborder ce problème universel, dans un esprit d'humanité, de logique et de nationalisme bien entendu.

En un mot comme en cent, les Juifs doivent choisir.

Si pour eux Israël n'est pas autre chose qu'une religion, tout lien de solidarité doit être rompu, en dehors du terrain religieux, entre Juifs belges et Juifs étrangers, tout de même qu'entre catholiques belges et catholiques allemands, par exemple.

Si plutôt le judaïsme est une nation, ceux qui s'en réclament doivent être aussitôt traités sur notre sol comme des étrangers, avec tous les égards, mais aussi toutes les obligations et les contrôles que cette qualité entraîne.

Si pourtant être Juif ce n'est qu'un fait de race, la situation se présente tout autrement. Nous inclinons vers cette acception, malgré toutes les objections fondées sur l'origine des Juifs, étant donné qu'il n'y a pas de races au début, mais à la fin des périodes historiques. En d'autres termes, le judaïsme est devenu une race, pour avoir longtemps vécu dans des conditions uniformes et dans un sentiment constant. S'il en est ainsi, il n'y a d'autre solution aux problèmes nationaux qui se posent aussitôt que de travailler à la nationalisation de cette nouvelle minorité, et de lui reconnaître les droits de cité dans la mesure où elle renonce aux droits d'une minorité. Il ne devrait y avoir de Juif pleinement citoyen que celui qui cesse d'agir en Juif international, et s'abstient, par exemple, de prendre fait et cause pour les Juifs russes, allemands ou italiens. Entre ces frères de race, membres de nations étrangères, il ne devrait pas y avoir plus de solidarité pratique, publique, effective qu'entre un Wallon et un Canadien, qu'entre un Hollandais et un Suisse alémanique.

Reste une dernière hypothèse, d'après laquelle l'essence du judaïsme participerait un peu de toutes celles que nous venons d'envisager, et serait le résultat d'une combinaison intime entre une certaine tradition religieuse, un vague sentiment national et une assez imparfaite conscience de race. Dans ce cas, les Juifs devraient être assimilés, dans chaque pays, à une peuplade provisoirement campée sur son territoire, à peu près comme les tziganes ou les romanichels.

Des droits restreints, une surveillance discrète, la possibilité de se faire naturaliser sur demande, avec garanties et à l'issue d'un certain stage, tels devraient être alors les articles d'un statut israélite, en Belgique comme ailleurs. Il conviendrait de laisser à chaque communauté juive la liberté de désigner elle-même la qualité qu'elle entend se reconnaître. Alors tout le monde vivra en paix sans arrière-pensée, et l'on n'assistera plus, ni aux manifestations d'un antisémitisme plus ou moins excessif et cruel, ni au paradoxe de citoyens d'un pays, se conduisant comme s'ils n'étaient que les mandataires d'une nation étrangère, chargés de mettre ce pays en coupe réglée, ou de l'affaiblir moralement, ou de le mener aux abîmes, pour ensuite émigrer vers d'autres climats, une petite valise à la main, le carnet de chèques dans la poche — ni vu, ni connu — avec l'allègre nomadisme des fils d'Israël.

* * *

Il faut, en tout cas, sortir d'équivoque. Pendant des siècles les Juifs ont été traités comme s'ils étaient hors de l'ordre européen; puis on les y a lâchés sans contrôle ni réserve, quand ils étaient formés à nier cet ordre et qu'en tout cas ils n'avaient pas eu part à l'évolution qui l'avait créé. La domination juive, le désordre intellectuel qu'on appelle la question juive, la rancune contre les Juifs et le tourment juif sont venus de là.

Cela doit cesser. Outre la logique, la santé nationale et l'esprit de paix, la charité bien comprise l'exige. C'est être bon et humain autant que sage de faciliter aux bannis d'Israël leur retour dans les cadres politiques de la race blanche. Qu'ils dépouillent définitivement la casaque jaune — ou bien qu'ils l'arborescent à tous les yeux! Qu'ils cessent d'être Juifs, ou bien qu'ils ne soient plus que Juifs! Il ne faut pas que le XX^e siècle se passe sans qu'on ait mis fin dans le monde entier à une situation qui est une cause permanente d'anarchie, de batailles et de haine.

ROBERT POULET.

Les arrêtés royaux du 22 août 1934

La baisse profonde des prix qui caractérise la période de crise actuelle a réclamé dans tous les systèmes économiques des adaptations difficiles. En effet, le pessimisme collectif, centre de la crise, établit sans doute une dépréciation généralisée de toutes les marchandises et de tous les éléments économiques par rapport à l'étalon de mesure, qui est l'or; mais il agit évidemment en sens contraire à l'égard de l'élément de production qui s'identifie à cet étalon, c'est-à-dire le capital.

Le double rôle de la monnaie, étalon de mesure et représentation de la richesse, aboutit donc à donner en temps de crise un poids disproportionné à l'élément « capital » dans le prix de revient, alors que les autres éléments (main-d'œuvre, matières premières, etc.) deviennent de moins en moins chers. Ce phénomène, qui d'ailleurs ne profite à personne, accentue les déséquilibres et la paralysie de l'organisme économique.

Les différents États du monde, qui malgré leur interdépendance économique entendent sauvegarder leur souveraineté monétaire, ont tenté de remédier à cette situation, les uns par l'abandon de l'étalon-or et l'établissement d'un équilibre stable entre les marchandises et la monnaie nationale, les autres par le maintien de l'étalon-or et l'accélération de la baisse des prix nominaux.

La solution de ce problème s'est présentée à la Belgique avec une urgence particulière. Sa situation géographique et sa structure économique lui imposent en effet de vendre à l'étranger une part importante de sa production industrielle; or les pays fidèles à l'étalon-or ont recouru au contingentement des importations pour éviter la destruction de leur activité productrice par une concurrence fondée sur des dévaluations monétaires, et les pays dévaluationnistes ont obtenu au moyen de l'abandon de l'étalon-or une telle réduction de leurs prix de revient exprimés en monnaie-or que leur concurrence devient insoutenable tant sur leurs marchés que dans des États tiers. Pour réduire suffisamment les prix de revient de la Belgique et lui permettre d'exporter, il ne suffisait donc pas d'acheter des matières premières sur le marché mondial à des cours dérisoires, ni de profiter de la baisse de l'index des prix pour réduire les salaires nominaux; il fallait s'attacher à

réduire les charges financières qui pesaient sur la production industrielle.

Le gouvernement, ayant résolument écarté la solution dévaluationniste, devait mettre sur pied un système permettant le réajustement financier des entreprises et la baisse généralisée du prix de l'argent. Au surplus, la situation du crédit en Belgique imposait une intervention. Pendant les premières années de la crise, les banques avaient accepté de soutenir momentanément leurs débiteurs; elles avaient successivement reporté les échéances. Mais, la baisse des prix continuant, la valeur de leurs gages devenant de jour en jour plus précaire, elles avaient été forcées de procéder à des exécutions dont l'effet sur le marché n'avait fait qu'accentuer les tendances à la baisse. Par ailleurs, l'impatience, la défiance et aussi le besoin amenaient les déposants à retirer progressivement leurs avoirs; certains accidents et notamment l'aventure de la Banque Belge du Travail rendaient le public nerveux et exigeaient une élévation de la marge de liquidité. Bref, laissées à elles-mêmes, les banques étaient amenées à rendre le crédit de plus en plus rare et de plus en plus cher au grand détriment de notre activité productrice. La crise, en effet, demandait à celle-ci de nombreuses modifications, des orientations nouvelles, la recherche de nouveaux débouchés, la création de nouvelles industries, en un mot un effort qui ne peut se faire sans crédit.

* * *

Placé devant cette tâche, le gouvernement n'a pas craint d'agir; la solution qu'il a adoptée est une solution de bon sens. Le champ de l'activité financière lui apparaissait comme une surface coupée de mille obstacles divers; au lieu de l'écraser sous un rouleau compresseur d'étatisme, il s'attache à y rétablir une circulation normale. L'œuvre qui est publiée au *Moniteur* du 24 août peut se diviser en quatre parties :

1° La possibilité de cession des créances bancaires à la Société Nationale de Crédit à l'Industrie;

2° La réforme de la structure bancaire;

3° La faculté de remboursement anticipée donnée au débiteur;

4° La suppression d'une multitude de petites entraves aux ajustements financiers.

* * *

Le mécanisme de l'arrêté royal d'extension du crédit est simple. Les banques y sont autorisées à céder leurs créances saines sur des industries à la Société Nationale de Crédit à l'Industrie, sauf à en garantir la bonne fin. La cession se fait contre remises d'obligations de la S. N. C. I., garanties par l'État et portant intérêt à 3 %; les banques pourront mobiliser ces obligations en les escomptant à la Banque Nationale, moyennant l'accord du gouvernement. La S. N. C. I. réduira le taux d'intérêt des créances qui lui seront cédées à 4 1/4 % net de toute commission et reportera d'office l'échéance à vingt ans à partir de la cession. Le plafond des obligations à créer par la S. N. C. I. sous la garantie de l'État est fixé à deux milliards.

Les avantages prévisibles de ce système sont les suivants : en ce qui concerne les banques, la hantise de la liquidité disparaît, étant donnée la possibilité constante de céder leurs créances saines à la S. N. C. I. contre des titres mobilisables; par conséquent, la politique de restriction des crédits ne leur sera plus imposée et elles pourront laisser les industries s'adapter aux circonstances nouvelles sans difficultés de trésorerie; — en ce qui concerne les industries débitrices, le report de l'échéance à vingt ans et la fixation du taux de l'intérêt à 4 1/4 % pour des créances importantes doivent normalement tendre à influencer sur le marché de

l'argent dans tout le pays, — en ce qui concerne la situation de l'épargnant, la faculté de mobiliser les créances le met à l'abri de toute surprise causée par un « run » éventuel.

Par ailleurs, les inconvénients du système sont réduits. Les créances reprises comporteront nécessairement des risques, mais ces risques ne pourront normalement épuiser les garanties données par l'aval des banques cédantes et par l'examen sévère des affaires effectué sous la responsabilité de la Société Nationale; des réserves seront d'ailleurs constituées pour y parer. La mobilisation des créances bancaires permettra évidemment une expansion de crédits; c'est d'ailleurs sa raison d'être; mais le gouvernement ayant à se prononcer sur la mobilisation des obligations de la S. N. C. I. à la Banque Nationale reste maître de la subordonner aux nécessités de sa politique monétaire; cette mobilisation ne risque d'ailleurs pas d'être demandée si la thésaurisation prend fin et fait rentrer dans la circulation monétaire et dans les banques les moyens de paiement actuellement paralysés par le public.

Enfin, la réforme bancaire prévue par le deuxième arrêté détournera les banques d'utiliser les facilités qui leur sont offertes en faveur de certaines affaires qui dans l'avenir seront pour elles sans intérêt.

* * *

Le deuxième arrêté royal du 22 août 1934 impose aux banques de dépôts (qui recueillent l'épargne individuelle pour un temps réduit) de renoncer à toutes participations dans des entreprises industrielles, agricoles ou commerciales. Depuis 1918, la forme bancaire normale dans notre pays est devenue la banque mixte, c'est-à-dire la banque qui s'occupe à la fois de mettre du crédit à court terme à la disposition des industriels et des commerçants, et de placer ses disponibilités à long terme dans des entreprises particulières. Le danger de cette formule bancaire est certain, parce qu'il immobilise les ressources d'un organisme qui peut à certains moments se trouver dans la nécessité de rendre tout son avoir liquide et qu'il affaiblit le contrôle nécessaire du prêteur sur l'emprunteur lorsque ce dernier n'est autre qu'une société filiale. Néanmoins, cette institution s'était généralisée en Belgique, étant donné le recours très réduit au papier de commerce qui y prévaut et le défaut de ressources que les banques y trouvent.

Le nouvel arrêté rompt avec ce système, dont les inconvénients ont été trop patents dans certain cas récent. A partir du 1^{er} janvier 1936, les banques de dépôts n'auront plus de participations industrielles ou commerciales; elles devront trouver à utiliser l'argent qui leur est confié dans des placements à court terme, comme le font les vieilles banques de l'Angleterre. Elles auront, en outre, à respecter des obligations très strictes de nature à sauvegarder les intérêts des déposants : publication mensuelle du bilan, discrimination dans les émissions, interdiction des actions à vote multiple, etc.

Le résultat recherché par le gouvernement est avant tout une protection plus efficace de l'épargne. Il est possible, en outre, que l'effort demandé à notre organisme bancaire aboutisse à une meilleure organisation du marché financier et à un recours plus rationnel au papier de commerce.

* * *

Un troisième arrêté royal complète heureusement les précédents en autorisant les débiteurs à rembourser leurs dettes avant l'échéance, nonobstant toutes conventions contraires, de manière à leur permettre de profiter des allègements financiers qui pourront se généraliser sur le marché. Il s'agit d'une mesure d'exception, brisant la valeur absolue des contrats, mais elle apparaît, dans les limites temporelles que l'arrêté établit, correspondre à une élémentaire équité. Les conditions économiques générales ont changé d'une manière si brutale entre le temps de l'établissement des

conventions à long terme actuellement en vigueur et l'époque présente, qu'il est simplement juste d'autoriser le débiteur à se délier du terme.

* * *

Enfin, le gouvernement a décrété une série de mesures permettant l'assouplissement des relations financières et leur adaptation aux circonstances nouvelles de la vie économique du pays. C'est ainsi que le droit de timbre sur les effets de commerce est abaissé, que la taxe mobilière est réduite afin de contribuer à rendre le crédit meilleur marché, que les contrats hypothécaires sont sérieusement dégrevés (ils sont même exonérés de tous droits en cas de subrogations), que les prorogations de sociétés sont exonérées dans certains cas du droit de transcription, que les réorganisations de sociétés sont exemptées d'impôt sous certaines conditions, que les fusions se feront à des droits réduits, enfin, et ceci est d'importance, que l'article 23 de la loi du 22 frimaire an VII est abrogé pour ce qui concerne l'usage en justice des actes sous seing privé.

La suppression de toutes ces petites entraves à la réorganisation de notre vie économique n'est certainement pas dénuée d'importance. Il faut y ajouter la réduction du taux d'escompte de la Banque Nationale à 2 1/2 % à partir du 28 août.

* * *

Ces différentes modifications de notre régime fiscal et financier peuvent évidemment être discutées comme toute entreprise humaine. Elles témoignent cependant d'un effort tenace et courageux, sans présomption ni forfanterie. Les mesures proposées sont marquées au coin du bon sens modéré et de l'empirisme qui caractérisent les méthodes gouvernementales de notre pays depuis des siècles. Le gouvernement ne considère en rien cet essai comme suffisant; il espère y trouver un avantage dans la lutte qu'il mène pour adapter nos prix de revient aux exigences du commerce mondial. Il devra agir également dans d'autres domaines. Il serait injuste de décrier une conduite aussi conforme à notre expérience séculaire avant d'avoir pu en apprécier les résultats.

* * *

Il y a vingt ans...

Souvenirs de guerre⁽¹⁾

15 décembre 1917.

Une lettre nous a été jetée par-dessus la frontière, une lettre qui met beaucoup de joie au cœur de deux femmes. Elle est adressée à un couvent que je ne nommerai pas et la voici dans toute sa saveur conventuelle :

*Couvent des Sœurs Arimathiennes
de la Résurrection.*

Ma chère et révérende Mère,

Nous n'avons pas reçu de vos bonnes nouvelles depuis longtemps, mais nous savons que seules les douloureuses circonstances de l'heure présente vous empêchent de communiquer avec la chère Maison qui a guidé vos premiers pas, et à laquelle vous gardez, nous n'en doutons pas, une religieuse fidélité. Vous serez heureuse d'apprendre

(1) Voir *La revue catholique* des 10 et 24 août.

que nous avons reçu depuis quelque temps, dans cette demeure privilégiée, bon nombre de postulantes. Hier encore sont arrivées à nous deux jeunes recrues qui ont abandonné le service de maîtres indignes pour s'enrôler sous la bannière du Seigneur. Notre excellent aumônier, qui vient de nous donner l'insigne consolation d'une retraite admirablement prêchée, formera admirablement ces jeunes âmes.

Recevez, ma chère Mère, pour vous et pour toutes les religieuses de votre chère Maison, l'assurance de notre religieux dévouement, et interprétez-nous auprès de chacune des vôtres.

Sœur Basiléide, Sup.

27 décembre 1917.

Les deux Collard, ces employés de notre Comité, ont été surpris par les Allemands, comme ils faisaient de l'espionnage, et ils sont dans la prison de Liège. Ils y ont subi toutes les tortures morales et physiques que les Allemands ont coutume d'infliger à leurs victimes pour leur faire dénoncer leurs complices; le manque de nourriture, les coups, les promesses de libération, les sarcasmes sur l'inutilité du sacrifice. Les Collard n'ont pas voulu parler, et demain ils seront fusillés.

Les beaux et fiers jeunes gens!... Ils avaient réussi à passer la frontière, et pouvaient servir brillamment dans l'armée; ils ont préféré le rôle humble et sublime d'espions... Je revois l'aîné qui pédalait, il n'y a pas bien longtemps, à côté de ma voiture, comme je revenais de Marbehan. Je le revois avec son clair sourire, ses cheveux flottant au vent... Demain matin il sera fusillé...

Quelle vie lâche et molle je mène, et comment puis-je faire encore tant de choses niaises et solennelles, comme de m'habiller pour dîner, par exemple? Comment puis-je ruser, manœuvrer, combiner du matin au soir, pour sauver des biens périssables? Il n'y a qu'une seule chose qui soit belle au monde, c'est de mourir pour ses amis.

Les Collard seront fusillés demain...

7 janvier 1917.

Nous avons eu la visite du père Collard. C'est un gros homme rouge, bouffi, très peu sympathique à première vue, mais quand il a parlé de ses fils il s'est pour ainsi dire transfiguré. « J'ai passé une heure avec eux la veille de leur mort, nous a-t-il dit. Ils ne voyaient pas le supplice, ils ne voyaient que Dieu qui les attendait; je dirais même qu'ils étaient déjà dans l'éternité. Leur seule peine, c'était de me laisser seul. La nuit qui a précédé leur mort, ils l'ont passée en prière. Ce fut comme un cantique d'actions de grâces ininterrompu au Sacré-Cœur, pour lequel ils avaient une très tendre dévotion... »

10 janvier 1918.

Trois mille hommes de troupe se sont répandus dans le village, et Habay est une vraie fourmilière. Les nouveaux venus ont immédiatement embrassé toutes les rancunes du village contre la *Kommandantur*, ce qui a rassuré les habitants. Et sur la fourmilière la neige tombe, froide, lente, implacable. Elle vient de Russie cette neige, avec les trois mille soldats qui coucheront ici, le soir. Je me rappelle la chanson que je fredonnais, étant petite :

Trois cents soldats, revenant de la guerre

Ran tan plan,

La fille du Roi étant à sa fenêtre

Ran tan plan,

Beau cavalier, donne-moi cette rose

Ran tan plan.

Mais il fait froid. La fille du Roi n'est pas à sa fenêtre, et si elle s'y trouvait, elle ne demanderait pas une rose aux soldats qui passent.

12 janvier 1918.

Au Pont-d'Oye nous donnons l'hospitalité à un *Brigadestab* (état-major de brigade). On leur a abandonné la salle à manger, l'une des deux cuisines et quatre chambres à coucher. Les officiers ont fait à mes parents la visite réglementaire où l'on parle toujours du temps qu'il fait, qu'il a fait et qu'il fera. « C'est plus sûr », déclare mamère. L'ordonnance a confié à notre femme de chambre qu'ils resteraient assez longtemps, le colonel ayant sorti de sa valise la photographie d'une dame qu'il n'expose dans sa chambre que lorsqu'il passe plusieurs semaines dans le même endroit.

— Mais c'est peut-être sa femme? ai-je proposé.

— Oh! Mademoiselle, m'a répondu Eugénie indignée. Une personne si échevelée!

À la cuisine nos domestiques ont commencé par reprocher violemment aux Allemands toutes les horreurs qu'ils ont commises. Puis, leur patriotisme soulagé, ils sont entrés en relation avec leurs ennemis pour des échanges de provisions. Mais on ne se parle que pour des questions de service.

Moi, je saisis toutes les occasions pour causer avec les officiers et avec les hommes. Les premiers ne semblent pas douter de la victoire, et ils s'octroient déjà comme butin le bassin de Briey et la Belgique. Tout autre est la mentalité des hommes, qui se plaignent de mourir de faim, eux sur le front, et leurs familles, à l'arrière. D'après les confidences d'un certain Karl, sous-officier rengagé, dont j'aime l'esprit d'observation et le jugement objectif, la démoralisation est grande chez les soldats pris individuellement, mais la discipline de l'ensemble est aussi solide qu'autrefois. Il a une dent contre les Autrichiens, et prétend que si nous les voyons jamais refluer jusqu'ici, ce sera un signe certain de la débâcle allemande. Quant à la religion, elle ne joue aucun rôle chez eux, comme je l'ai déjà constaté...

3 février 1918.

Après l'état-major bavarois, voici un état-major prussien qui s'installe chez nous. Les officiers ont de singuliers plaisirs; après le dîner, ils font battre leurs chiens dans la salle à manger. Ils sont remplacés par des Saxons petits, laids et sales. Ceux-ci partent à leur tour, et ce sont les Prussiens qui reviennent. Ils ont la boue de Verdun à leurs pieds, cette boue jaune indéfinissable et ils ont perdu beaucoup d'hommes en cherchant à percer le front (du moins, ce sont les soldats qui le disent). En ce moment ils semblent se préparer à une offensive formidable. Les officiers travaillent du matin au soir, et c'est un va-et-vient constant de courriers. L'état-major a donné hier un *Bierabend* (soirée de bière), auquel étaient conviés officiers et soldats. De mon lit j'entendais leur musique qui était merveilleuse (la chapelle de Dresde, je crois) et je me disais : Quelle singulière chose qu'il y ait un concert à la maison, et que je ne sois pas invitée! »

10 mars 1918.

Mon atelier de coupe meurt lentement. Nous installons un atelier de blanchissage pour occuper les ouvrières et rendre service à tant de pauvres familles qui n'ont même plus de savon. Nous recommandons ensuite le linge lavé. Je voudrais poursuivre toutes ces œuvres jusqu'à la fin de la guerre, car l'oisiveté est mauvaise conseillère. Mais le pourrai-je?

15 mars 1918.

Le docteur disait aujourd'hui : « Il y a chez l'Allemand juxtaposition de deux natures : d'une part l'homme privé, de l'autre le rouage du Reich. L'homme privé aime la bière, le clair de lune, la *gemütlichkeit*, la musique et quelques autres choses encore; le rouage tourne, pour le plus grand avantage du Reich, et c'est tout. S'il refuse de tourner, il se trouve brisé immédiatement. Tel est aujourd'hui le sort de soixante millions d'hommes, rouages commandés et contrôlés les uns par les autres, et s'actionnant mutuellement dans cette immense machine qui s'appelle l'organisation de la guerre, et qui n'a d'autre emploi que de fabriquer la victoire. Viendrez-vous me parler maintenant de droit à respecter, de justice à exercer, de principes à ne pas enfreindre? Est-ce qu'une machine pense? Est-ce qu'une machine apprécie? Elle tourne, voilà tout. Nous avons devant nous l'organisation la plus monstrueuse et en même temps la plus perfectionnée peut-être que le monde ait jamais connue. N'est-ce pas, en effet, un résultat grandiose et effroyable que d'avoir matérialisé toutes les valeurs intellectuelles et spirituelles d'un pays jusqu'à les amener au rôle de ressort, de levier, d'écrou, afin d'en obtenir l'obéissance passive du minéral? »

20 mars 1918.

Aujourd'hui le tribunal d'Arlon cesse ses audiences. Tous les fonctionnaires démissionnent plutôt que de subir la séparation administrative. Les déportés reviennent d'Allemagne, mais c'est pour être envoyés dans la France occupée où ils travailleront à la réfection des routes. J'ai pu en sauver quelques-uns et obtenir la libération d'un prisonnier. Mais que de démarches pour un maigre résultat et parfois que d'avaries à subir!

23 mars 1918.

Les Allemands viennent d'afficher qu'ils ont percé le front, fait un butin de 25,000 prisonniers, 400 canons, 300 mitrailleuses... Comme ce beau soleil me fait mal aux yeux et pourquoi les oiseaux chantent-ils? Je n'ai plus le cœur à rien, et même, ai-je encore un cœur? N'est-ce pas plutôt une pierre lourde, très lourde que je porte dans ma poitrine et qui m'entraîne dans je ne sais quel abîme sans fond, comme ces pierres que les assassins attachent au cou des noyés?...

24 mars 1918.

Une nouvelle catastrophe! Des bombes tombent sur Paris et on ignore leur provenance... Cependant les journaux allemands ne paraissent plus depuis deux jours. C'est bon signe, car ils ne nous laisseraient pas ignorer des victoires.

11 avril 1918.

Nous hébergeons un état-major commandé par le colonel von Hahnke, aide de camp de l'Empereur. Il avoue que les soldats allemands ont mis le feu, sans provocation aucune, aux villages du Luxembourg, et il ajoute qu'aux premiers jours de la guerre l'effervescence était si grande en Allemagne que lui-même fut arrêté comme espion et deux de ses amis fusillés... C'est lui qui a fondé la *Gazette des Ardennes* et je ne lui ai pas caché mon opinion sur cette triste feuille!

2 mai 1918.

Pour avoir des nouvelles de Hayange, j'ai fait la connaissance d'un officier lorrain qui m'a amusée, parce que deux races se battent

en lui. Il a horreur de la grossièreté et du matérialisme bête de ses camarades, mais il déteste aussi ce qu'il appelle la *Verschrobenheit* française, c'est-à-dire cette incapacité de reconnaître une supériorité quelconque chez l'adversaire. Il assure que l'une des grandes qualités des Allemands c'est leurs *Aufnahmeähigkeit*, leur puissance d'acquisition. Mais quelle compréhension il a de notre langue, de nos beautés artistiques!... En partant, il a pris des violettes qui se trouvaient sur ma table et j'ai pensé : « J'aime ton geste, ô jeune audacieux. Souffre que dès maintenant il symbolise le nôtre. La France prend son bien où elle le trouve, et son bien, c'est toi. »

5 mars 1918.

On nous annonce de Bruxelles que mon atelier a rapporté 900,000 francs au Comité National. C'est le seul service qui se soit montré rémunérateur. Mon délégué m'a fait part de cette nouvelle et il a conclu avec admiration : « C'est que vous êtes commerçante dans l'âme! » Je n'ai rien répondu. Il est quelquefois nécessaire de donner de soi une idée fautive mais utile.

1^{er} juin 1918.

Le curé de Hachy disait : « L'après-guerre? Ceux de mes paroissiens qui se sont enrichis ne supportent plus aucune autorité, et ceux qui sont tombés dans la misère deviennent révolutionnaires. »

Mon père reprenait : « Les Allemands? Vous verrez qu'ils finiront par inventer un ingrédient qu'ils mêleront à notre nourriture et qui nous obligera à les aimer! »

Ma mère est intervenue comme d'habitude et elle a dit : « Si nous parlions d'autre chose que de la guerre? »

8 juin 1918.

On assure que les Italiens ont remporté un grand succès sur la Piave... En tout cas, les Allemands promènent des figures déconfites, et nous ne sommes pas peu étonnés de trouver de plus en plus fréquemment dans leur journaux des articles tendancieux où l'on parle des horreurs de la guerre et du devoir qui s'impose d'y mettre une fin.

22 juin 1918.

Notre vicaire s'est livré à un sermon retentissant. Après avoir flétri — et il a eu raison — les fermiers cupides qui refusent du pain aux pauvres, il a proclamé le droit des pauvres à prendre ce qui leur manque chez ceux qui possèdent. Ma mère, suffoquée, répète : « C'est un socialiste! » et elle renferme sous ce vocable à la fois injurieux et substantiel l'horreur dont son âme conservatrice est remplie. Ce qui la console un peu, c'est que le lendemain du sermon le champ de tabac du vicaire était ravagé.

18 août 1918.

Hier soir, il y avait quelques amis à la maison. On a raconté :
— Qu'un P. Joannès, mort il y a trois cents ans en Palestine, a annoncé la fin de la guerre pour le mois d'octobre.

— Que les pommes de terre promettent, tandis que les féveroles sont mangées par les pucerons.

— Que le fils du chantre, préposé à la garde des chevaux morveux allemands, ayant été mordu par l'un d'eux, a déclaré qu'il ne pouvait se faire comprendre de ces animaux qui ne parlent que l'allemand.

— Qu'un état-major autrichien s'installe à Arlon.

Et la soirée s'est achevée sur quelques pronostics consolants.

25 août 1918.

J'ai eu une intéressante conversation avec Karl, ce sous-officier allemand dont j'ai déjà parlé. Il cirait ses bottines avec énergie et faisait semblant de ne pas me voir. Cette attitude m'a plu. « Bonjour, Karl », lui dis-je. Karl a aussitôt joint les talons, car il a de l'éducation : « Bonjour, Madame! », me répond-il, et il ajoute honnêtement : « Je n'avais pas grande envie de vous voir! » « Ah! Karl, dis-je en m'asseyant, c'est justement pour cela que moi j'ai envie de causer avec vous. Les Autrichiens sont arrivés ». Karl s'arrête, dépose sa chaussure sur la table, et me répond solennellement : « Nous sommes *kaputt*. » « Je crois, Karl, dis-je conciliante, que vous exagérez. » Mais il ne voulait pas être consolé. « La supériorité du nombre est de votre côté, me dit-il, et puis maintenant, vous savez faire la guerre. Nous vous l'avons apprise... Je reviens d'Allemagne où l'on meurt de faim. Les demoiselles de mon ancien maître portent des chemises en papier et elles mangent du pain de kaolin, de la terre de porcelaine, vous savez! Ah! on nous avait promis la victoire, on nous avait promis la richesse... Quel gigantesque mensonge! Moi, je veux bien devenir Belge. Croyez-vous qu'après la guerre je pourrais établir à Habay une usine pour l'utilisation des sous-produits de la viande? » « Il me semble, Karl, dis-je en me levant, que ce sera un peu difficile. »

4 septembre 1918.

Plus le succès de nos armes paraît assuré, plus notre destinée personnelle apparaît précaire. Le bruit du canon se rapproche. Les bombardements d'avions se multiplient. Les Allemands parlent d'une évacuation possible. Alors nous aurions tenu pendant quatre ans pour perdre aujourd'hui ou demain le bénéfice de notre endurance! Non, nous n'évacuerons pas.

8 septembre 1918.

Deux divisions autrichiennes sont au repos dans nos environs. J'ai été les voir à Rossignol. Les uns, longs, minces, les jambes bandées de gris, font penser aux chamois de leur montagnes; d'autres, petits, vifs, basanés, ressemblent à des Italiens. Tous meurent de faim et volent à qui mieux mieux, malgré les traitements barbares qu'on leur inflige. On en a pendu un hier la tête en bas parce qu'il avait détérré des pommes de terre dans un champ. Une hémorragie s'est déclarée et il est mort. Dans leurs charrettes basses, traînées par des bœufs aux cornes plates, il y a des femmes et des pianos. Trois aumôniers logent au presbytère : un Croate, un Tchèque et un Hongrois qui ne se comprennent qu'en latin. Ils sont sanglés d'élégants uniformes et n'ont pas du tout l'allure ecclésiastique, d'après le curé qui ne sait trop s'il doit s'en réjouir comme patriote ou s'en désoler comme prêtre. « Imaginez, m'a-t-il dit, que le Hongrois a même demandé à prendre un bain! » J'ai rencontré plusieurs officiers autrichiens qui m'ont saluée, tandis que devant un Allemand ils détournent ostensiblement la tête. Les Allemands qui les détestent ont inventé sur eux cette chanson :

*D'abord des bagages
Ensuite des femmes
Très peu de courage
Et enfin du mépris.*

Ce qui m'a le plus amusée, c'est de voir dans la cour de la brasserie une douzaine de soldats auxquels les Belges apprenaient à se rendre et à crier *Kamerad*, tout cela sous l'œil amusé d'un officier qui grillait une cigarette... Et je pense : « Comme Karl avait donc raison! »

2 septembre 1918.

La conversation avec les Allemands devient insipide. Ils affichent une indifférence complète pour les événements de la guerre qui les passionnaient tant autrefois et ils déclarent que c'est un devoir de conscience de la terminer! Quant à moi, je me demande tout le temps où je trouverai de la farine pour faire du pain, du carbure pour nous éclairer, du savon pour nous laver, de l'avoine pour le poney, et surtout de l'argent pour acheter tout cela. Mais voici qu'une main inconnue m'a jeté 3,000 francs par-dessus la frontière. Dieu soit loué!

14 septembre 1918.

Les Belges entre quatre et soixante-huit ans ne peuvent plus boire de lait. Il est réservé aux Allemands de tout âge. J'ai été trouvé le gouverneur civil d'Arlon, Pothoff, pour lui demander le lait nécessaire aux orphelins des Sœurs et de la farine pour les malades. Il a fait droit à ma requête et nous avons causé. Il prétend que l'antagonisme de la France avec l'Allemagne vient de ce qu'elles ont au sujet de la civilisation une conception différente. L'une veut civiliser par la liberté, l'autre par l'autorité. Pothoff est horrifié du manque d'éducation et de discipline de nos écoliers. Comme je rentrais d'Arlon, je me suis arrêtée chez les Sœurs. Elles sont en retraite, et un officier allemand était venu arrêter leur prédicateur. Les Sœurs, éperdues, disaient au sous-officier qui arrêta le Père : « Mais, Monsieur, c'est la retraite! » Et l'officier répliquait : « Mais, Madame, c'est la guerre! »

18 septembre 1918.

On bat le blé en grange, on rentre les pommes de terre, et l'on se demande avec angoisse pour qui l'on travaille. Faudra-t-il partir? Voici des évacués de la région de Verdun qui nous arrivent, tous ceux que les Allemands toléraient encore : des vieillards en enfance et des idiots. On les loge où l'on peut, et il en meurt chaque jour.

20 septembre 1918.

Les Allemands prétendent que le péril américain est grand pour les industries de France et d'Angleterre. Si les États-Unis viennent à notre secours avec des effectifs aussi considérables, ils se feront payer un gros prix. La victoire de l'Entente sur l'Allemagne assurent-ils, c'est la prédominance de l'Amérique en Europe. Je pense que c'est le dépit qui leur dicte ces paroles.

1^{er} octobre 1918.

On célébrait ce soir le premier salut du mois d'octobre. Il faisait sombre dans l'église où, par économie, le curé n'allume plus les cierges. Même la lampe du sanctuaire s'était éteinte, faute d'huile, et nous priions sans nous reconnaître, sans presque nous voir. Seul, le bourdonnement des voix qui répondaient au chapelet témoignait que nous étions nombreux et qu'il y avait des hommes. Le curé faisait précéder chaque dizaine d'une intention. Successivement nous avons prié pour la Belgique et pour son Roi, pour nos soldats et pour nos prisonniers, et enfin pour nos morts. C'était tout le passé de ces quatre années qui repassait devant nous et à côté du passé se dressait l'avenir. Allions-nous passer de nouveau par la grande tribulation, subir encore une fois l'épreuve du fer et de la flamme? Ah! qu'elles sont terribles, en ce moment, les veillées des mères, des femmes, des filles de Belgique! Celui qui est tant attendu, tant désiré, le glorieux combattant du front, va-t-il revenir en brûlant sa maison natale, en tuant son père et sa mère?

Propter vitam vitae perdere causas. Pour sauver sa vie, perdre toutes les raisons de vivre, ce honteux marché; notre Roi le refusait il y a quatre ans, et depuis, à chacun des jours de ces pénibles années, nous avons remercié notre Chef d'avoir cru que, jusqu'à ce point, nous comprendrions l'honneur. Allions-nous aujourd'hui regretter le sacrifice?

Les *Pater* et les *Ave* mêlaient leurs supplications ardentes, et il me semblait qu'une fois encore, à moi et à ceux qui m'entouraient, la même question était posée.

Communion unanime de tout un peuple à la loi du sacrifice! Je sens, je sais que, appuyés à la force de Dieu, nous avons tous fait la même réponse. Et maintenant, que la volonté de Dieu s'accomplisse!

4 octobre 1918.

Les nouvelles de nos victoires se succèdent. Cambrai, Saint-Quentin sont repris. Les Allemands déclarent qu'ils vont se défendre chez nous pied à pied et tout détruire... Leur empereur, cependant, fait des offres de paix.

10 octobre 1918.

On annonce l'arrivée au Pont-d'Oye de vingt-cinq civils allemands qui vont installer ici une scierie et un chemin de fer pour tirer de la forêt tout le bois qui s'y trouve.

13 octobre 1918.

En sortant de la messe, je vais à la poste, et le directeur me crie : « C'est fait! L'Allemagne accepte les propositions de Wilson. Le texte est affiché à la *Kommandantur*. » Quelle animation dans le village! Les Hongrois poussent des cris de joie. Les Allemands, surtout les soldats, se congratulent, parce qu'ils vont avoir, disent-ils, la République. Mais je remarque que beaucoup d'officiers ont des visages décomposés. Mes parents jubilent, mes chers parents qui, après quatre années de cette dure prison, vont enfin retrouver les leurs. Tout cela n'empêche pas l'ingénieur de s'installer au Pont-d'Oye avec un certain contremaître au feutre emplumé qui doit être un forestier. Tant que la paix n'est pas conclue officiellement, ils nous gratifieront de leur présence, et j'apprends du secrétaire que si l'abatage des bois commence, nous serons évacués immédiatement, car la maison sera transformée en bureaux et en hangars. Je n'en dis rien à mes parents.

15 octobre 1918.

Non, la guerre n'est pas finie, car ce soir, en rentrant au Pont-d'Oye j'y ai trouvé un nouvel état-major allemand avec ce vieux prince de Bentheim qui a repris du service à soixante-quinze ans. Ce *stab* nous a demandé une cave pour y déposer leur vin. Ils y ont aligné quatre bouteilles. Dans notre cave à nous les bouteilles sont encore cinq. Sur toutes les routes, c'est un enchevêtrement de fourgons, de canons, de soldats, de chevaux. Retraite ou simplement recul, il y a des régiments de toute provenance, et les cavaliers sont mêlés aux fantassins. Parfois un drapeau rouge flotte sur un camion. Les habitants les regardent avec amusement. On voit passer les objets les plus hétéroclites : beaucoup de seaux de toilette bleu et rose qui brinqueballent le long des fourgons, et puis des commodes, des pianos, de l'argenterie, que sais-je! L'une de ces bâches de charrette avait été découpée dans un décor de théâtre. Les campements, le soir, sont plus curieux encore. De la fenêtre de l'atelier j'aperçois les charrettes rangées en demi-cercle autour d'un grand feu. Des ombres vont et viennent portant des gamelles. Et la fumée du fourneau de campagne bleuit le fond orangé des bois.

28 octobre 1918.

Les Allemands quittent Arlon. Le général Krüger et Potthoff m'ont rendu des services, et il serait déloyal de ne pas le reconnaître. Mais est-ce vraiment la fin de la guerre ? Voici que tous les couvents doivent être évacués dans les vingt-quatre heures pour recevoir des blessés allemands !

30 octobre 1918.

Nous avons travaillé dur pour déménager les Sœurs. Je les ai installées dans mon Patronage avec tout leur matériel d'école et leur mobilier. Les Allemands nous avaient donné des évacués pour nous aider ; mais qu'ils sont paresseux, mon Dieu ! En rentrant au Pont-d'Oye j'ai trouvé l'ingénieur qui mesurait méthodiquement les arbres, en déclarant que les conditions de paix étaient *ganz inacepftabel*.

4 novembre 1918.

Depuis hier soir la canonnade fait rage et malgré soi l'on se hausse sur les pieds, croyant voir là-bas, à la ligne d'horizon, surgir les Français. Ces jours qui sont les derniers peut-être de la guerre, nous paraissent infiniment longs, plus longs que toute la guerre, car nous nous attendons à tout instant à toucher nos espérances.

7 novembre 1918.

Il paraît que les Allemands connaissent depuis hier les termes de l'ultimatum. Tout le monde est ému, mais l'optimisme l'emporte. Au Patronage nous allons chercher nos chers drapeaux, enfouis sous le théâtre, et nous les préparons pour le triomphe. Sous nos fenêtres nous voyons l'armée allemande qui passe, qui passe toujours, les hommes marchant au pas, en longue file grise, les officiers la figure cachée dans leur col, tristes et farouches. En tête de chaque régiment la musique joue. Et c'est ainsi sur toutes les routes qui nous entourent. Et sous la pluie glaciale ce sont des hommes-boue, des canons-boue, des chevaux-boue qui passent. Qui donc a parlé de la guerre en dentelles ?

10 novembre 1918.

« *Nix tram, Madame!* » C'est par cette formule lapidaire que j'ai appris la conclusion de la paix. Le forestier au chapeau emplumé me l'a lancée tandis qu'il montait quatre à quatre dans sa chambre faire ses bagages. Et les bonnes nouvelles se succèdent, se bousculent. Il était temps ! L'ingénieur allemand avait installé son lit dans la salle à manger, ce qui avait suffoqué ma mère plus que toutes les vexations allemandes.

11 novembre 1918.

Fête de saint Martin, le grand thaumaturge des Gaules, et jour de l'Armistice, qui a confirmé la glorieuse victoire des Alliés. La nouvelle est affichée à la mairie et, chose bizarre, elle semble réjouir les Allemands autant que nous. Quelles actions de grâces ne devons-nous pas à Dieu, nous surtout qui étions si près de la catastrophe !...

12 novembre 1918.

A midi, le drapeau belge ayant été arboré à la mairie, tous les drapeaux ont paru aux fenêtres, et maintenant, surtout le village, c'est une ondulation jaune, rouge et noire. Les cloches sonnent à toute volée. C'est du délire.

16 novembre 1918.

Et sur ces entrefaites, le prince de Bentheim a repassé par le Pont-d'Oye avec ses hommes. Ce vieillard a couché dans la tranchée depuis qu'il nous a quittés, et il retourne en Allemagne à pied, tenant son cheval par la bride, selon l'ordre qui a été donné aux officiers. Je l'ai ramené à Habay avec le poney. Aucun soldat ne le saluait. Tous les officiers, en revanche, lui faisaient le salut militaire. Nous passions sous les drapeaux belges qui flottaient victorieusement et il souriait d'un sourire bizarre, désenchanté : « La République allemande, cela durera trois semaines », disait-il en haussant les épaules.

21 novembre 1918.

Comme je sortais de la messe, on m'annonce que le général Prax, commandant du XI^e corps, arrive à 10 heures avec son état-major. Aussitôt je vais chercher chez les Sœurs la bonne volonté et la main-d'œuvre que j'y ai toujours trouvées pendant la guerre. Nous préparons des drapeaux, des banderoles, des arcs de triomphe, des discours, et deux petites filles pour les réciter. Nous cueillons les dernières roses de mon jardin. On prévient les notables, on va chercher mon père. Bientôt tout le monde est réuni sur la Grand'Place et voici là-bas, sur la route d'Etalle, l'état-major qui apparaît. L'émotion serre tellement les gorges que personne ne prononce une parole, mais dès qu'on aperçoit le drapeau français, c'est un déchaînement d'enthousiasme. On pleure, on rit, on s'embrasse ! Puis le maire souhaite la bienvenue à nos alliés. Deux petites filles s'avancent vers le général Prax et lui offrent des fleurs avec un compliment. Le général fait ranger ses troupes face au drapeau, présenter les armes, et d'une voix nette, sonore, martelée, il célèbre l'héroïsme de notre Roi et la longue patience de la Belgique. Mon père demande au général de venir déjeuner au Pont-d'Oye avec ses officiers. L'un d'eux est Paul de l'Épiners, mon vieux camarade d'enfance en Touraine. Quelle joie de voir autour de la table de la salle à manger tous ces beaux uniformes bleu horizon ! Les visages de mon père et ma mère sont joyeux et détendus. Et maintenant, pour être parfaitement heureux, il ne nous reste plus qu'à recevoir des nouvelles de ceux que nous aimons.

Baronne A. DE PITTEURS.

En quelques lignes...

Notre-Dame de Montaigu

Il ne faut pas parler de concurrence mariale. La multiplication des sanctuaires n'a pas nui au culte de nos Vierges les plus vénérables, Notre-Dame de Montaigu, sur sa colline, attire encore des foules de pèlerins.

Collinette plutôt que colline. De la route de Diest, on aperçoit, entre les arbres qui couronnent le *scherpen heuvel*, une coupole qui détonne un peu dans ce paysage campinois. Il faut monter à Montaigu au petit jour. Les oiseaux, les cloches, les prières des orantes font un concert matinal, l'aubade à Marie. La piété des paysannes flamandes a gardé quelque chose d'hiératique. Enveloppées dans leur manteau de béguine, sous la capuche, elles tiennent les bras en croix devant l'image miraculeuse. Un buisson de cierges fait leur oraison plus ardente. Et les bas-côtés de la

basilique sont remplis, dès 5 h. 1/2 du matin, d'une foule d'hommes qui viennent saluer Marie avant d'aller aux champs. Or, cette campagne s'appelle la campagne de Sichem. Cela vous a un air biblique, patriarcal.

Les étudiants de Louvain ont pris l'habitude de pèleriner à Montaigu, la veille de l'Ascension. On part de nuit. La route est longue : six lieues. Mais aussi quelle récompense, si l'examineur, inspiré par la Bonne Dame, consent à poser des questions faciles, à épuiser avec une mansuétude qui tient du miracle la collection de « tuyaux » ! Il ne faut pas traiter de superstition cette coutume ingénue et confiante. Notre-Dame de Montaigu, pourquoi ne protégerait-elle pas de façon toute spéciale les pèlerins d'une nuit d'été ? Cette année même, année d'hécatombes universitaires, son crédit n'est pas moins large. On conseillerait volontiers aux mille et un « ajournés » de remonter sur la colline campinoise à la veille de la session d'octobre.

Jardins de Rome

Respighi a fait chanter, en arpèges cristallins, les fontaines de Rome. Depuis la fontaine de Trevi, où le passant jette un sou de cuivre pour conjurer le mauvais sort, jusqu'à ces bassins de la place Navone, témoins des jeux nautiques du peuple des Quirites.

Mais les jardins de la Ville Éternelle ont aussi leur séduction. Du haut du Janicule, on ne compte plus les taches vertes que font, sur les pâtés d'ocre et de rose pâle, les ifs et les pins-parasols. Rome possède, en plus de l'admirable Villa Umberto, six autres de ces villas-jardins dont la moindre serait l'orgueil d'une autre capitale. La Celimontana compte plus de 100,000 mètres carrés. Il faut encore citer quatre parcs publics et ces nombreuses pinèdes qui donnent au citadin la fraîcheur et l'ombrage. A propos de ces pinèdes, mentionnons la forêt de Castelfusano, au lido de Rome. Par l'autostrade d'Ostie, les Romains peuvent gagner en quelques minutes un séjour plein d'enchantement.

Cependant l'édilité se préoccupe d'augmenter le nombre des jardins. Au cours de la dernière année, on n'en a pas créé moins de vingt-cinq. Ormes, chênes, platanes, pins ont été plantés par milliers. Les Romains, qui célèbrent encore la fête des arbres, tiennent une comptabilité méticuleuse et touchante de ces accroissements forestiers. Et c'est ainsi que la statistique nous apprend que la superficie totale des parcs, villas et jardins de l'*Urbs* n'est pas loin d'atteindre les cinq millions de mètres carrés. Quant au chiffre global des arbres et arbustes, il dépasse les deux cent mille.

Voilà de ces données qui inclinent à la méditation poétique ! L'arbre du Tasse, sur le Janicule précisément, est comme l'ancêtre vénérable de cette forêt au feuillage bruissant qui évente la Ville Éternelle.

Cinéac

C'est le nom de cette entreprise cinématographique qui se propose de fournir au public, chaque semaine, un reportage filmé des principales « actualités » mondiales. La formule a du succès. Elle répond à nos curiosités. Sans compter que le cinéma parlant file, si l'on peut dire, un bien mauvais coton. Les « producteurs » témoignent d'une paresse insigne ; ils se contentent de découper en tranches pour pellicule le scénario des pièces de théâtre consacrées par le succès. En Amérique, c'est la crise des vedettes. Cinéac vient à son heure.

Pourquoi faut-il que cet excellent instrument de propagande soit monopolisé par les « faiseurs » ? Comparons deux « actualités » de la semaine : la réception du Führer à Hambourg, la veille du plébiscite, et l'ascension du F. N. R. S. à Hour-Havenne. Du côté allemand, rien n'a été épargné pour donner au public de tous les

écrans du monde l'impression de triomphe, d'apothéose, de Hitler-roi. Les prises de vue sont nombreuses ; sous tous les angles, dans la lumière crue des sunlights, le dictateur se montre, s'étale, s'exhibe avec un sens très averti des nécessités scéniques. Le discours est reproduit dans ses passages essentiels ; et l'on entend cette rumeur grondante que fait la foule quand elle chante le *Horst-Wessel lied* et le *Deutschland über alles*. En Belgique, — l'opérateur était-il pressé ? la surveillance fut-elle tâtilonne ? — c'est à peine si la camera a enregistré quatre « moments » de l'exploit du ballon stratosphérique. Pas une bande pour nous montrer les préparatifs ; pas la moindre interview de Cosyns. Le F. N. R. S. s'élève... Les aéronautes sont revenus... Par contre, on ne fait grâce au public ni du discours d'un quelconque ministre, ni du compliment débité d'une voix sépulcrale par le délégué du maieur.

Il faut créer un office de la propagande au Cinéac.

Kermesses

Ce propagandiste aurait pour tâche de veiller à notre renom national. Elle est bien compromise sur l'écran de Cinéac. Car la Belgique — notons-le bien — n'est pas traitée en parente pauvre. Le malheur veut que les photographes ne nous visitent qu'à l'occasion des kermesses, des corsos fleuris, des braderies et autres nocées.

Breughel le Vieux est le grand coupable. C'est entendu. Mais nous enrageons tout vifs à la pensée que notre réputation ne dépasse guère, à l'étranger, celle du buveur de bière, du truand rebondi de la rue Sainte-Catherine. Or, c'est uniquement à cet aspect sporadique de notre folklore que s'attachent les reporters d'« actualités » cinématographiques. Pas un cortège dont ils ne reproduisent avec une générosité suspecte les groupes les moins distingués, les danses les plus triviales. La même semaine où l'ascension du F. N. R. S. était escamotée le plus dédaigneusement du monde, l'écran multipliait les images d'une baroque « Entrée de Léopold I^{er} dans sa bonne ville de Bruxelles ». Le personnage chargé de représenter le chef de notre dynastie avait, en selle, la légèreté d'un garçon de ferme. Et quant à l'escorte royale, elle eût fait pouffer de rire les habitués de la mise en scène au patronage. Mais voilà ! l'essentiel était de rire. Les commères mafflues n'avaient garde de s'en priver. Ainsi le public de Cinéac emporte-t-il l'impression que la Belgique est le paradis des drôles, la terre où fleurit le sans-gêne.

Un peuple se doit de réagir contre sa légende. D'autant plus que cette légende-ci nous diminue et nous calomnie. La Belgique peut s'enorgueillir de maintes fêtes fastueuses où le sens de la tradition le dispute au bon goût. De l'Ommegang à la Procession du Saint-Sang, au Rondeau des Gilles, nous avons de quoi fournir à Cinéac la matière de reportages artistiques et qui nous honorent. Mais, de grâce ! que les cameras cessent de fusiller la « course au plateau » des serveuses, la kermesse à la ville basse, le pseudo-Lamme Goedzak !

César ingénieur

L'été ramène aussi les grandes manœuvres militaires. Elles ont déroulé, cette année, leurs fastes plus imposants. Comme si l'incertitude du monde prêtait au canon une voix tragique, un conseil. Juché sur un tank, Mussolini dicte aux Italiens la consigne guerrière : « Nous devons être un peuple militariste. » Cependant les pontonniers achèvent de démolir les passerelles de fortune, sur le torrent.

On s'émerveille à bon droit de la rapidité avec laquelle les troupes du génie réussissent, dans des conditions précaires, à jeter un pont, à réfectionner une route. Mais relisons *les Commentaires* de César.

Lorsqu'il arriva sur le Rhin, le généralissime voulut porter la guerre au cœur même de la Germanie. Il aurait pu se contenter de franchir le fleuve sur des barques. Soit que la dignité romaine s'y opposât, soit que le moyen lui parût trop peu sûr, César jugea nécessaire de construire un ouvrage plus solide. Ce pont de bois fut jeté en l'espace de dix jours. Réussite singulière, si l'on songe à la largeur du fleuve, à sa profondeur, à la violence du courant. Plus tard, la Gaule pacifiée, César entreprit une seconde expédition en Germanie. A cette fin, un autre pont fut construit en amont, et plus rapidement encore que le premier. Mais déjà les ancêtres de Hindenburg pratiquaient la politique de la retraite stratégique. Retirés au plus profond de leur territoire, les Suèves attendaient César avec toutes leurs forces. C'est alors que le conquérant fit repasser le fleuve à ses légions. Les ouvrages d'art furent détruits, sauf les têtes de pont sur la rive gauche du Rhin.

Et comme nous lisions ce passage à un de nos amis, nous l'entendîmes qui reprenait, en écho : « Sauf les têtes de pont sur la rive gauche du Rhin... »

Dans une église de village

Dans cette petite église de village flamand le bon Dieu semble plus familier, plus proche. Les chaises ne respectent pas plus l'alignement que le chantre ne respecte la prononciation latine. On y voit une chaire en bois sculpté de ce style du XVI^e siècle dont on trouve plus d'un vestige dans les vieilles maisons de la contrée. Les nefs ont des décorations d'un délicieux archaïsme et si jolies de matière qu'on crierait volontiers au sacrilège, à cause du voisinage odieux des statues cent pour cent « Saint-Sulpice ». Pourtant, on n'est pas choqué. La dévotion naïve des braves paysans s'accommode des pires contrastes et la piété touchante n'a pas de couleur.

Non loin d'une Vierge hiératique et poussiéreuse, d'un Sacré-Cœur bariolé offert par la Congrégation, un saint Joseph plein d'expression offre un sourire encore jeune à ses dévots. Il n'a pas cet air caduc et fripé qu'on se complaît à donner au charpentier de Nazareth, sans aucune preuve évangélique qui puisse justifier cet enlaidissement.

Tel qu'il est, ce saint Joseph plairait à Paul Claudel qui se plaignait l'autre jour qu'on représentât le père nourricier de l'Enfant-Jésus « sous les traits d'une espèce de concierge endommagé dont la molle calvitie appelle moins l'auréole que le bonnet grec ».

Le poète serait heureux que la grâce ait ici, de toutes manières, couronné le saint compagnon de la Vierge.

Et nous imaginons volontiers que les jeunes filles implorant un mari et les ménagères en difficulté financière qui brûlent force bougies devant l'autel, ont pour leur saint patron une confiance d'autant plus grande que l'image est plus virile et plus belle.

Bruyère

On ne savait pas qu'elle était tout près de fleurir, là-bas, à quelques kilomètres de la ville. Mais pour s'épanouir au fond de la sapinière ou à la lisière de la fagne, elle attendait que fussent partis les estivants indiscrets et que le soleil insolent chauffât plus doux.

C'est de grand matin qu'elle livre, au pèlerin de l'aube, les joies de son parfum ou encore, à la nuit, quand les abeilles ont fui et que les oiseaux dorment.

Parce qu'elle est belle, elle rend plus riche que toute autre la terre pauvre qu'elle revêt de sa splendeur et de son inutilité.

Destinée enviable que de ne servir à rien sinon à mettre dans un paysage de la beauté, des senteurs et un inimitable coloris!

Mais il y a le suc et le miel, les butineuses et la cire vierge. Rebelle et sauvage, la bruyère se refuse à la discipline du bouquet. En vain le peintre naïf veut-il coucher sur le bois l'image de la petite fleur mauve. Le « souvenir de Spa » n'est qu'un souvenir de boutique ou de casino. La fagne reste inviolée. Et pour que chante le cœur, il faut que les yeux emportent la vision de grandes taches violettes dans une grande étendue fauve, bordée de sapins verts.

Tard dans l'automne, la bruyère demeurera ardente. Les jeunes filles, en grand mystère, en chercheront un brin qui soit de couleur blanche de la couleur de leurs rêves : un brin porte-bonheur.

L'hiver passera sur ces ardeurs. Les abeilles auront achevé leur travail. Faite de paille douce comme l'immortelle, la bruyère reflurira dans les cierges et son odeur mêlée à l'odeur de l'encens montera encore vers le ciel.

Contrastes

Voyageant en France, on est frappé de ne point rencontrer dans les campagnes des bandes d'enfants, des enfants « en grappes » comme il en pousse encore chez nous. Autour des riches fermes de Normandie ou de Gascogne manquent les essaims joyeux. Les arbres des vergers sont lourds de fruits, les moissons brillent au soleil comme de l'or, mais de ces biens florissants le seul bien est exclu. Parfois, près de la niche du chien, joue, morose et solitaire, le triste petit héritier du domaine. Sur la place du village il n'y a ni bruyantes parties de barres, ni rondes chantées. Pour servir la messe dans l'église désertée, le curé trouve difficilement un enfant de chœur.

Le contraste est grand si l'on traverse par exemple notre beau pays de Campine. Des grosses fermes et des masures s'échappent des enfants et des enfants. Les aînés sont à peine hauts comme trois pommes qu'il y a déjà sur les bras de la mère un nourrisson.

On les rencontre tous, bourdonnants comme les abeilles, au creux des sapinières où ils s'en vont ramasser le bois mort pour en faire des fagots. Pieds nus, ils courent sur les routes en se tenant par la main. La plupart ont des cheveux d'un blond presque blanc comme le sable du pays. Leurs parents cultivent avec acharnement un sol pauvre autant qu'eux-mêmes. Mais ces gens regardent avec orgueil les petits bras qui deviendront vigoureux et lisent dans les prunelles claires tous les espoirs de leur vieillesse.

Les vieux, en ces villages campinois, sont d'ailleurs aimés et choyés. Et en écoutant, au prône du dimanche, rappeler le nom des défunts, on sent la paix des morts et la sérénité des souvenirs descendre comme une bénédiction sur ces vivants fidèles à la foi, à la tradition.

Sous le signe des roses

On sait que le prochain Congrès international eucharistique aura lieu à Buenos-Ayres. Il sera placé sous le patronage de sainte Thérèse de Lisieux et les bannières bleues et blanches du pays argentin s'orneront des roses symboliques de la petite carmélite miraculeuse.

D'ores et déjà, à son sanctuaire, ont été portés en grande cérémonie les drapeaux de la nation lointaine. Les délégués de l'ambassade ont été reçus au couvent de Lisieux par la supérieure qui est la propre sœur de sainte Thérèse et une femme de grande valeur.

Et de l'autre côté de l'Océan, tandis qu'on prépare les assises du Congrès, se multiplient les images de celle qui passe son ciel à faire du bien sur la terre, sur toute la terre.

Le ménage de René

Les épouses des grands hommes n'ont pas toutes été, tant s'en faut, des muses et des égéries. On demeure même étonné de prendre si souvent le génie en défaut de clairvoyance, dès lors qu'il s'aventure sur le plan sentimental. Ainsi pourrait-on perdre encore quelques illusions sur le cœur de René en lisant l'histoire de son mariage que vient d'écrire Marie-Louise Pailleron. Quels que soient les défauts et les excuses de cette Céleste de la Vigne dont l'auteur nous parle avec la plus compréhensive indulgence, seules la faiblesse de Chateaubriand et ce qu'il appelle lui-même les fausses perceptions de son esprit expliquent une union sans amour, où l'argent joua un rôle assez piteux. Toute sa vie, d'ailleurs, il déplorera d'avoir écouté ses sœurs qui, en le poussant dans l'ornière du mariage, espéraient l'arracher à sa vie de bohème.

Céleste de la Vigne était, dans toute l'acception du terme, une petite nature. Elle aimait les petits potins et les petits soucis. « Si je n'étais pas là, répétait-elle, mon mari ne dirait jamais de mal de personne. » Ses contemporains n'ont point manqué de parodier à son propos le jugement porté sur les religieuses de Port-Royal : « Pure comme un ange, mauvaise comme un démon. »

La vicomtesse de Chateaubriand ne manquait pourtant pas d'intelligence. S'il faut en croire M^{me} de Boigne, « elle ne l'employait malheureusement qu'à extraire de tout de l'aigre et de l'amer ». Elle raillait volontiers son mari devant ses amis, se plaignait de son idéalisme et s'entendait à merveille à lui dépoétiser les clairs de lune.

Que René ait trouvé détestable la mauvaise encre où sa femme lui faisait tremper sa plume en le pourchassant de sa voix perçante et autoritaire, qu'il ait fui le coin de feu où il avait froid, cela ne fait pas question. Il n'en devait pas moins reconnaître les « avantages » d'une épouse qui servit fort bien les intérêts politiques de l'ambassadeur et, en femme de tête, fut « arriviste » pour deux.

Céleste regretta-t-elle l'amour qu'elle n'avait su ni inspirer, ni conduire ? Pour se consoler des mécomptes de sa vie conjugale, elle fonda une infirmerie et la mena tambour battant, avec un rare sens de l'organisation pratique.

Sa manie de tout critiquer lui faisait dire : « Après les dames sans bonnes œuvres, je ne connais rien de pire que les dames à bonnes œuvres. »

Céleste se jugeait bien.

Charles de Lannoy

vainqueur de Pavie⁽¹⁾

À l'automne de 1524, lorsque les troupes victorieuses de François I^{er} franchissaient les Alpes, la fortune semblait cruellement trahir les espoirs des Impériaux en Italie. Plus que tout autre, peut-être, le vice-roi de Naples Charles de Lannoy se sentait menacé et voyait sa gloire compromise.

Aux périls immédiats de l'invasion et de l'intervention personnelle du roi de France s'ajoutaient d'autres dangers aussi graves. Parmi les généraux de Charles-Quint sévissait la discorde ; une vaine rivalité opposait Lannoy au connétable de Bourbon et au

marquis de Pescara. L'argent continuait à manquer, et à tel point que le vice-roi était contraint de vendre la chancellerie de Naples. Charles-Quint écrivait alors : « L'argent m'est failly en Naples et a assés affaire ce réaume d'entendre à ce renvenger sy l'on le vient assaillir. » Enfin François I^{er} convoitait plus ouvertement que jamais le royaume confié à Charles de Lannoy, surtout depuis que Clément VII, également hostile à tous les ennemis de l'Italie, manifestait la volonté d'en exclure les Espagnols. Le pape avait laissé les troupes françaises traverser son territoire, bien décidé d'ailleurs à ne pas leur permettre de s'y maintenir. Ces tergiversations avaient entraîné la défection des Vénitiens, jusque-là fidèles à l'empereur, et nourri le ressentiment de Lannoy.

* * *

En octobre 1524 il eût été difficile de prévoir la victoire de Pavie, la plus étonnante de toutes celles des guerres d'Italie. Cinq mois d'une lutte indécise forment en quelque sorte la préface de la célèbre rencontre que des documents inédits des archives de Vienne et de Bruxelles nous permettent de décrire à nouveau.

François I^{er}, faisant sien le rêve de Charles VIII et de Louis XII, ne pouvait choisir un moment plus favorable pour une conquête qu'il escomptait définitive. Au passage des montagnes et des fleuves, le temps lui-même semblait seconder ses projets. Par contre, l'armée impériale, épuisée par les fatigues de la retraite et plus encore abattue par une humiliante défaite, était hors d'état d'empêcher l'invasion du Milanais.

Demeuré à Asti, sur les revers italiens des montagnes, Charles de Lannoy espérait qu'en réunissant ses troupes à celles du connétable il pourrait arrêter la marche des Français. Il dut abandonner cette illusion lorsque Pescara et Bourbon lui eurent montré les débris de leur armée.

Le trouble où l'arrivée des troupes fraîches de François I^{er} jetait les généraux de l'empereur n'était que trop fondé. Bientôt Bourbon et Lannoy renoncèrent à garder la ligne du Tessin et ne mirent garnison que dans les villes bien défendues comme Pavie, Crémone, Lodi et Alexandrie. Le pape, estimant le moment favorable pour présenter de nouvelles propositions de paix, fit demander à Lannoy une suspension d'armes. La réponse fut un refus pur et simple.

Après diverses opérations de moindre importance, l'armée française, commandée par le souverain assisté du roi de Navarre, du duc d'Alençon, de François de Lorraine, de La Trémoille, de La Palisse et d'autres généraux illustres, vint mettre le siège devant Pavie. De son côté, Lannoy n'avait pas hésité à retirer ses troupes de Milan, comprenant l'inutilité de cette place pour les ennemis. Nous en avons la preuve dans une lettre qu'il écrivait à Charles-Quint le 5 décembre 1524 : « Sire, je vous avertys de tout se quy set fet depuis que le roy de France arriva en Ytalie, et les résons pourcoy fumes à Milan, et aussy poucoy la lessames, quy fut le bien de vos afferres. Et, sy le roy de France en a fet sa grande réputation, n'et point tout, car il n'a autre chose que sela desa le Thesin. Et ay bon espoir en Dieu quy fera autant à Pavie que fit votre amée à Marseille, et beaucoup moins. »

Seconde ville du Milanais, Pavie avait été autrefois la capitale de l'Italie. Elle était restée opiniâtrément fidèle au parti gibelin et renfermait dans ses puissantes murailles les principaux espoirs de l'empereur.

François I^{er} eût pu attaquer Lodi que Pescara commençait seulement à mettre en état de défense, mais Bonnivet lui conseilla de se jeter sur Pavie, où, selon lui, les lansquenets allemands ne pourraient opposer une longue résistance. C'était faire trop bon marché des adversaires, et, en particulier, c'était apprécier bien au-dessous de sa valeur le commandant de la place, Antoine de

(1) D'un ouvrage à paraître à l'Édition Universelle, avec une préface de M. Henri Pirenne, sous ce titre : *Charles de Lannoy, vice-roi de Naples*, par Léon-E. HALKIN et Georges DANSAERT.

Leiva, capitaine exercé, vigilant et intrépide, qui s'était enfermé dans Pavie avec cinq mille cinq cents lansquenets allemands ou espagnols, deux cents hommes d'armes et deux cents cheval-légers.

Lorsque François I^{er} planta son étendard devant les remparts de Pavie, son armée était encore redoutable malgré l'expédition de Naples qui avait dispersé les forces royales au moment où le besoin s'en faisait le plus sentir. Par ailleurs, si les Français l'emportaient par leur artillerie et leur cavalerie, les Impériaux avaient l'avantage d'une arme à feu peu répandue alors, le mousquet, dont la décharge était plus sûre et la force de pénétration plus grande.

Il est difficile d'estimer le nombre des combattants. Dans un rapport digne de foi, l'abbé de Najera dénombrait comme suit les effectifs impériaux : treize mille Allemands, six mille Espagnols, trois mille Italiens, quinze cents cheval-légers et huit cents hommes d'armes à cheval.

L'importance des troupes royales est d'une évaluation plus délicate en raison de la dispersion et de l'instabilité des « bandes ». Sanuto parle de plus de cinquante mille hommes, ce qui serait beaucoup pour l'époque. L'abbé de Najera, que nous venons de citer, décrivait ainsi la répartition de l'armée française : douze mille hommes d'armes, vingt-cinq mille fantassins, plus de quinze cents cheval-légers. Il faut observer toutefois que ces indications ne nous renseignent pas sur le nombre des archers et sur l'importance très réelle de l'artillerie française. Plus tard, François I^{er} se vantera à Lannoy d'avoir conduit au combat plus de vingt-cinq mille hommes. Sans doute exagérait-il, car, à la veille de Pavie, des deux armées rivales la française surtout avait subi de lourdes pertes. On peut raisonnablement penser que la célèbre bataille opposa vingt mille soldats impériaux à au moins autant de Français. Dans l'ensemble, les deux armées se valaient par le nombre comme par le courage.

Les premiers jours se passèrent en vaines escarmouches qui décimèrent les rangs des assaillants. Afin de rendre accessible l'abord méridional de la place, François I^{er} tenta de détourner le Tessin, mais ce plan hasardeux échoua comme les assauts précédents, et il semble que le roi désespéra de l'emporter par les armes. Il ne renonça point à abattre la vaillante cité par un long siège, véritable blocus prometteur de famine.

Cette entreprise pouvait d'autant mieux réussir que Charles-Quint — au mois de janvier 1525 — inclinait à conclure la paix ou une trêve durable, tant étaient inextricables ses embarras financiers.

Les mêmes causes poussaient les généraux de l'empereur à de tout autres déterminations. Le 17 janvier, Lannoy écrivait à la gouvernante des Pays-Bas, Marguerite d'Autriche : « Nous avons tenu conseil et, voyant l'état des affaires et la grosse despence qu'il faut porter pour soutenir ceste armée et le bon vouloir en quoy sont les gens de guerre espagnolz et allemans, avons conclud par ensemble de partir le xxj ou le xxij de ce mois au plus tard et nous mettre aux champs pour donner la bataille au roy de France, et espérons en Dieu et à la juste querelle de l'empereur et au bon vouloir que ont tous noz gens, qu'il donnera victoyre à Sa Majesté. »

Le frère de Charles-Quint, le futur Ferdinand I^{er}, mandait de son côté à l'empereur : « Quant aux affaires d'Italie, je ne fais doute sinon que le vice-roi de Naples vous en avertist d'heure à autre d'iceulx. Lesquelz selon le temps, la Dieu mercis, sont en très bon point, et ne fais doute qu'ilz persévéreront, si ce n'est qu'il y ait faulte d'argent. A quoi, comme ai entendu, avez pourveu ; Dieu doint qu'il viengne à temps, car il fait bien besoing. Ledict vice-roi s'est acquicté et acquicte en vostre service tellement qu'estes tenu à lui dont vous ai bien voulu avertir, affin que l'avez

en telle recommandacion, comme l'on doit avoir ung bon et léal serviteur. »

Le 22 janvier, les soldats de Lannoy quittèrent Lodi pour Marignan et Pavie. Chemin faisant, ils surprirent la place de Sant'Angelo, poste important pour le ravitaillement des Français, et lui donnèrent l'assaut « pour mettre en liberté le grand chemin de Laudes à Pavie pour plus aisément faire suivre leurs vivres ». Une première attaque fut repoussée, mais les Français, comprenant l'inutilité de la résistance, se rendirent au vice-roi qui retint prisonniers les capitaines et licencia les soldats désarmés.

Le 4 février, l'armée impériale campait non loin de Pavie, et une rencontre prochaine paraissait inévitable. François I^{er} s'était fortifié dans le parc de Mirabello, excellente position entre le Tessin et la Chartreuse, aussi bien défendue contre une sortie des assiégés que contre une attaque de l'armée de secours.

Le 10 février, les adversaires étaient face à face, « si prez de l'ung l'autre », écrivait Lannoy, « que ce voyent gens des deux costez, et si leur camp ne feust fortifié si fort qu'il est, nous eussions ja combattuz, où ils ze feussent levé de là ». La vieille cité lombarde salua ses sauveurs par le son de ses cloches et l'éclat de ses feux. Une opportune sortie d'Antoine de Leiva aurait fait aux Français plus de cinq cents morts. En outre, le courage des assiégés avait été fortement soutenu par la prise de Chiavenna, la défection des Grisons à la solde du roi et l'audacieuse entrée d'un convoi de poudres que les Français laissèrent passer pour leur malheur.

Cependant le roi croyait sa position si solide qu'il tenait pour superflue toute riposte. Il plaça la masse de ses troupes du côté oriental et estima pouvoir vaincre en tenant bon. Il avait d'autant plus d'espoir dans le succès de ce plan simpliste que, dans le camp de l'adversaire, les lansquenets menaçaient de déserter si on ne payait enfin l'arriéré de leur solde ; seule la promesse du combat avait pu les retenir.

L'aile nord de l'armée française s'étendait jusqu'à un vaste parc fortifié. La longueur de l'enceinte rendait la défense malaisée. Les Français pouvaient espérer protéger suffisamment leur front septentrional afin de pouvoir parer en peu de temps au danger d'une percée en un point quelconque de l'enceinte. Pour l'armée impériale tout dépendait de l'habileté avec laquelle elle réussirait à jeter des troupes nombreuses dans la place et à tromper l'attention des Français avant qu'ils fussent rassemblés pour la contre-attaque.

D'une part, Pavie ne pouvait plus résister longtemps ; d'autre part, il était difficile d'obliger François I^{er} au combat. Le duc de Bourbon, le vice-roi, le marquis de Pescara et les principaux chefs impériaux tinrent conseil le 23 février. Il fallait vaincre ou abandonner la partie. En optant pour la décision immédiate, Pescara rappela avec amertume le proverbe : *Cent ans de campagne valent mieux qu'un jour de bataille*, mais ajouta que, s'il était imprudent de risquer en une fois ce que d'habiles manœuvres pouvaient garantir, il fallait cependant, dans l'impossibilité où l'on se trouvait alors de tenir la campagne, hasarder le combat. Il fut décidé d'attaquer le camp français dès le lendemain, non du côté qui faisait face aux tentes des Impériaux, mais en tournant au nord, vers le parc. De cette façon on pouvait espérer que le roi de France serait tenté de descendre des hauteurs fortifiées pour livrer bataille dans la plaine.

Antoine de Leiva, instruit le même jour de la résolution prise, reçut mission de doubler l'action de ses alliés par une sortie générale.

Après la chute du jour, des Espagnols munis de béliers et de pics se portèrent à la partie la plus septentrionale des murs. Évitant le bruit des armes à feu, ils sapèrent la muraille en trois endroits sans éveiller l'attention des ennemis qui avaient négligé la surveillance de l'enceinte.

La nuit était sans lune et orageuse. Toute l'armée se mit en mouvement dans les dernières heures d'obscurité. Lorsqu'elle arriva, en trois colonnes, devant les trois brèches, le jour commençait à poindre. En avant marchaient les Espagnols, suivis par la cavalerie. Les lansquenets, formant la masse principale, entrèrent les derniers dans la place. Ils étaient parvenus jusqu'au centre du parc, semé d'arbres et de bosquets, coupé par un ruisseau lorsque François I^{er} lui-même parut à la tête de ses hommes d'armes.

La forte artillerie française fit merveille, mais ce fut la cavalerie royale qui manqua de l'emporter par un coup décisif. Charles de Lannoy commandait l'avant-garde impériale. Il attaquait sans beaucoup de confiance. On raconte qu'il fit le signe de croix et que, se tournant vers ses hommes, il leur dit : « Il n'y a plus d'espérance qu'en Dieu. Qu'on me suive et que chacun fasse comme moi ! » Le vice-roi, au dire d'un adversaire, « fit merveilleusement bien son devoir ». Le choc entre les deux avant-gardes fut terrible. Les cavaliers de Lannoy se replièrent en désordre. En les voyant fuir, François I^{er} crut qu'il était vainqueur et il proclamait que ce jour le rendrait maître de Milan.

L'infanterie, tant espagnole qu'allemande, racheta la défaite des cavaliers. Les arbres, les bosquets et le ruisseau lui fournirent une couverture contre les lourds cavaliers français. Ces derniers tombèrent alors si nombreux que la cavalerie impériale put revenir au combat.

Dans l'entre-temps, les réserves d'infanterie avaient ouvert le feu. Les canons français ne purent les arrêter. Les Suisses n'étaient pas à leur poste de guerre, et l'absence de ces bataillons réputés fut fatale à leurs alliés.

Ce n'est qu'après la déroute des cavaliers français que les Suisses parurent, trop tard pour changer le sort de la journée. D'ailleurs, c'est à ce moment qu'Antoine de Leiva opéra une vigoureuse sortie et jeta le trouble dans les rangs ennemis. Les Suisses lâchèrent pied sans presque combattre. François I^{er} croyait encore à la victoire. Mais lorsqu'il vit la débandade des Suisses et l'impossibilité de les ramener au devoir, il ne chercha plus qu'à profiter d'une mêlée confuse et meurtrière pour retarder l'échéance fatale.

Son arrière-garde, sous le commandement du duc d'Alençon, se trouvait de l'autre côté de la ville et n'avait pas encore combattu. Quand son chef se rendit compte du désastre, il rompit les ponts qu'il avait jetés au sud sur le Tessin. Il sauva ainsi son armée mais perdit d'autant mieux ses alliés et ses compatriotes.

François I^{er} se battait toujours, entouré de morts et de mourants parmi lesquels on pouvait déjà compter deux maréchaux de France. Blessé au visage et à la main, il aurait tenu longtemps encore, jusqu'à la mort peut-être, si son cheval, en tombant, ne l'avait entraîné sous lui. De toutes parts cerné par des Espagnols et des Allemands qui se disputaient ses armes et sa personne, il courait le risque d'être sacrifié à leur cupidité. Charles de Lannoy, averti de la complète déroute de l'armée royale et du destin pitoyable de son chef, accourut, descendit de cheval, dégagea François I^{er}, le releva, et, s'inclinant, reçut son épée au nom de l'empereur.

* * *

La bataille de Pavie était terminée. Il n'avait pas fallu plus d'une heure et demie d'un combat sans merci pour décider du sort de l'Italie et du roi de France. Environ dix mille Français gisaient sur le champ de bataille. Les Impériaux n'ont pas avoué mille morts. Toute l'artillerie française fut prise.

Les lansquenets allemands, mal payés mais bien commandés, étaient les véritables triomphateurs de la journée; désormais leur gloire éclipsait celle des Suisses. Enfin la cavalerie s'était révélée impuissante et surannée alors que les redoutables perfectionnements des armes à feu annonçaient les batailles modernes.

Ce n'étaient, à vrai dire, que de petites « délégations » de France et d'Allemagne qui venaient de s'affronter. Le roi de France était vaincu quand la France ne l'était pas. Cependant la rencontre fut décisive. Elle consacra la réputation militaire du duc de Bourbon, du marquis de Pescara, d'Antoine de Leiva et de Charles de Lannoy. Sans doute connaissons-nous trop peu le rôle de notre héros dans cette mémorable journée, car ses rapports, précis et objectifs, sont ceux d'un général modeste qui songe plus à ses collaborateurs qu'à lui-même.

Charles-Quint fut lent à le récompenser. Près d'un an après la bataille qui avait auréolé son nom, Lannoy était créé prince de Sulmone, comte de Lannoy et du Saint-Empire, comte d'Asti et comte de La Roche. Il obtiendra en outre la plus haute dignité du palais, celle de grand maître d'hôtel de l'empereur.

En recevant la foi de son illustre prisonnier, le vice-roi de Naples entraînait avec lui dans la grande histoire. Désormais, son nom est aussi inséparable du souvenir de Pavie que celui de François I^{er}. Une naïve poésie de l'époque montre que les contemporains de Charles de Lannoy ne pensaient pas autrement :

*Pour bien poursuyvre ce qu'avons commencer,
Et que chacun soit content de l'histoire,
Le grand visroy il y fault avancer :
Raison veult bien qu'on le mette en mémoire.
Nous lui rendrons partie de la gloire
Qu'il a acquis par sa grande prouesse,
Car luy présent just faicte la victoire :
Gens qui sont nobles suyvent toujours noblesse.*

LÉON-E. HALKIN et G. DANSART.

Le curé Pecquet travaille à son " Histoire du Monde „

AU LECTEUR

On lira ci-après quelques extraits d'une petite *Histoire du Monde* due à la plume de l'abbé Pecquet.

C'est d'une belle outrecuidance, dira-t-on peut-être après Wells, Bossuet, Lucrèce et saint Augustin, d'avoir songé à traiter pareil sujet ! L'excuse de mon oncle est que l'idée ne lui vint jamais de livrer son travail aux imprimeurs, pour donner aux peuples de grandes et terribles leçons. Ce serait méconnaître le caractère du curé de Bétaumont que de s'imaginer qu'il veut instruire ou réformer l'humanité. Il y a beau temps qu'il a pris son parti de n'être pas le sauveur du monde. Il ne s'estime même pas responsable de la défense de l'Occident, ni de l'avenir de son pays. C'est à Dieu, pense-t-il, qu'il appartient de régler, par des voies mystérieuses, les destinées secrètes de la planète. Ainsi le veut la loi de la division du travail. Certes, mon oncle professe une admiration raisonnable pour les grands esprits qui, mieux que lui, connaissent le détail du plan divin et consacrent fiévreusement leurs soins à sa réalisation. Mais, sauf à de rares moments d'une exaltation particulière, lui-même ne se sent vraiment chargé que de son propre salut et de l'administration de sa paroisse.

Tâcher de voir clair en soi et en autrui, ramener ce qui est divers à l'unité, accorder aux choses l'importance qu'elles méritent, ne

jamais s'enthousiasmer, s'étonner ou se moquer — plus ou moins — que de raison, n'être dupe des autres ni de soi-même, juger dès à présent les hommes et les institutions comme on le fera dans la vallée de Josaphat, garder par-dessus tout la paix du cœur et la joie intérieure : telles sont les dispositions d'esprit où l'abbé Pecquet se trouve généralement et dont témoignent encore les quelques paragraphes suivants de son *Histoire du Monde*.

EN GALAXIE

(D'une conférence à la Fanfare)

... La terre, le soleil et la lune font partie d'un monde en forme de lentille, peuplé de deux milliards d'étoiles, la Voie Lactée, comme on disait autrefois, la Galaxie, comme on dit aujourd'hui. Nous en occupons à peu près le centre. Le diamètre de la Galaxie est supérieur à 12,000 années-lumière, la seconde-lumière équivalant à 300,000 kilomètres. De sorte qu'une auto, roulant à du 200 à l'heure, mettrait 65 heures pour la traverser, si une belle route en tunnel était creusée en son milieu et qu'il n'y eût aucun obstacle pour arrêter la voiture. Tandis que la lumière, allant 4,500 fois plus vite, ne mettrait qu'un vingt-troisième de seconde pour parcourir le même chemin. Vous pouvez imaginer l'étendue de la Galaxie, où Dieu nous a placés pour la durée de notre vie terrestre, si vous songez que la même auto, roulant du même train d'enfer, mettrait environ 200 millions d'années pour en faire le tour.

Au surplus, la Galaxie n'est qu'une infime partie des grands domaines de Dieu, qu'il nous sera peut-être donné d'explorer après la mort. Or, il existe des millions de Galaxies, déjà découvertes par les savants, et encore les savants ne savent pas tout.

A 600,000 années-lumière de nous (à 25 milliards d'années en auto), il y a, par exemple, la nébuleuse d'Andromède, qui a un diamètre de 2,600 années-lumière.

Si nous allons encore plus loin, à 70 millions d'années-lumière par exemple, nous trouverons des milliers d'autres Galaxies plus ou moins formidables que la nôtre. Vraiment, à ce compte-là, la lune est une voisine toute proche, vu qu'elle nous envoie sa lumière en moins de deux secondes.

Nous nous en tiendrons à la terre, puisque nous n'avons pas affaire ailleurs.

Aux yeux des savants, la terre est un grain de sable.

Aux yeux de Dieu, ce serait encore moins, si nous n'y étions pas et si Jésus n'y était pas venu. Pour nous, c'est la scène où nous avons à jouer notre rôle et à courir notre chance. Jadis, on s'imaginait qu'elle avait été créée il y a 6,000 ans. De nos jours, on tient qu'il y a déjà plus de 100,000 ans que les premiers hommes y ont fait leur apparition. Mettons, pour être tranquille et ne pas nous tromper, qu'elle fut créée dans la nuit des temps. Dieu y mit de l'eau, des pierres jaunes (l'or), noires, grises et blanches, des plantes, des animaux, l'homme et la femme.

Nous ne savons pas ce que Dieu mit ailleurs, mais nous l'apprenons, quand viendra pour nous le moment de le savoir. Ne nous montrons pas trop pressés. Soyons raisonnables, comme les enfants de l'école primaire.

Aux écoliers de huit ans, qui sont en troisième année, M. l'instituteur dit : « Vous savez déjà beaucoup, mais vous ne savez pas tout. Je ne vous ai encore donné que le deuxième livret. Patientez, nous avons du temps devant nous. Si vous êtes sages et que vous apprenez bien, vous aurez ensuite le troisième livret, et l'année prochaine nous étudierons les participes. Après quoi, il ne nous restera plus qu'à voir la fin du programme. »

Dieu nous dit de même : « Mes petits enfants, vous êtes déjà

très savants, quand je vous compare à vos ancêtres qui étaient dans les cavernes ou sur les arbres; mais vous êtes encore loin de tout connaître. Au fond c'est de ma faute, ou si vous voulez, c'est le secret de ma volonté. Vous n'avez pas été pourvus de ce qu'il fallait pour vous y retrouver parfaitement dans les astres et dans les autres mystères du monde. Vous en savez cependant assez pour accomplir votre salut. Je vous ai envoyé mon Fils qui vous a remis, de ma part, votre second livret. Tenez-vous-en à son Évangile et prenez en patience votre ignorance momentanée. Bientôt, vous mourrez; je vous communiquerai alors le troisième livret et les suivants; ensemble nous les étudierons de manière approfondie; et je vous expliquerai tout ce que vous voudrez durant l'éternité que nous passerons côte à côte.

DANS LA SUITE DES TEMPS...

Adam et Ève mirent au monde des enfants de couleur et d'intelligence différentes, qui avaient en eux un mélange diversement dosé de réalisme et d'idéal, d'égoïsme et de bonté. Ceux-ci provièrent à leur tour et ainsi apparurent sur terre les Juifs, les Aryens, les Mongols, les Chinois, les Hindous, les Assyriens, les Mèdes, les Perses, les Grecs, les Romains, les Carthaginois, les Huns, les Goths, les Ostrogoths, les Visigoths, les Gaulois, les Européens, les Américains, les Africains, les Asiatiques, les Auvergnats, les Bretons, les Picards, les Allemands, les Flamands, les Ardennais et les Bétaumontois. Ils peuplèrent la terre et travaillèrent à la rendre le plus habitable et confortable possible, imaginant de se couvrir dans les pays froids et de se découvrir dans les pays chauds, plaçant des branchages et des feuilles séchées sur le sol afin de ne pas dormir par terre, les remplaçant ensuite par des lits à ressorts et des divans, recrutant des domestiques pour se faire servir quand ils étaient maîtres, s'efforçant de devenir maîtres à leur tour quand ils n'étaient que domestiques, inventant la brouette qui dispense de porter les fardeaux sur son dos, la charrette, la bicyclette, l'auto et l'avion qui dispensent d'aller à pied, les mathématiques qui dispensent de compter sur ses doigts, l'échelle, l'escalier, l'ascenseur et les ballons qui servent à s'élever au-dessus du sol, le langage qui permet d'exprimer et de dissimuler sa pensée, le télégraphe et le téléphone qui permettent de parler aux gens sans aller les trouver, de leur mentir sans qu'ils s'aperçoivent qu'on rougit et de les injurier de loin sans recevoir des coups.

Les enfants des hommes se marièrent selon leur convenance, leur intérêt ou le désir de leurs parents. S'étant mis à l'abri, ils roulèrent une pierre à l'entrée de leur caverne, pour avoir la paix chez eux. Quand ils eurent des maisons, ils fermèrent leur porte à clef. Au Moyen âge, ils établirent un pont-levis, devant leur château fort. De nos jours, on en voit qui placent un concierge avec sa femme au rez-de-chaussée de leur hôtel, ou qui, faute de mieux, laissent courir un chien dans le jardin. Ce sont là précautions prises en vue d'empêcher les amis et les ennemis d'entrer dans les moments qu'on ne désire pas les voir.

L'humanité inventa les sciences, les philosophies, l'industrie, le commerce, les armes et la monnaie, dont nous verrons plus tard les avantages et les inconvénients. Mentionnons, en passant, quelques autres inventions comme : la musique, qui est l'art de faire harmonieusement du bruit; les décorations, qui servent à couvrir la poitrine et à réjouir le cœur de ceux qui aiment d'être décorés; la politesse, qui empêche les importuns de nous taper familièrement sur le ventre; les convenances, les protocoles et les codes, qui visent à stabiliser, si j'ose dire, le confort et la situation que nous avons acquis.

Divers groupements s'établirent sur la face de la terre : noblesse,

bourgeoisie, corporations, ligues, instituts et syndicats, dans le but d'accroître le bonheur, de préserver l'idéal et la tranquillité des hommes. Mais ce but ne fut pas toujours atteint, comme j'aurai l'occasion de vous le montrer.

On n'a pas encore trouvé une définition suffisante de la patrie. D'un certain point de vue, c'est le sol où des hommes ont été groupés pour leur propre bien ou l'avantage des autres. Comme, devant la caverne primitive, il y avait une pierre où venait chopper le visiteur importun; comme il y a des convenances pour empêcher le chaudronnier de rendre visite à la duchesse et d'épouser sa fille, de même il existe, pour défendre l'accès d'une patrie aux patriotes de la nation voisine, des frontières, des pièges à loup, des forts, des canons, des douaniers et des soldats en armes.

Tant que le chaudronnier laisse tranquille la fille de la duchesse, tant qu'un ménage ne maraude pas dans le verger du ménage d'en face, tant qu'un peuple ne sort pas de ses frontières, on dit que cela va bien, que tout est dans l'ordre. C'est la paix. Sinon, c'est la guerre.

Les guerres sont offensives, défensives, préventives, consécutives, dynastiques, politiques, économiques, raciques, culturelles, populaires, impopulaires, nationales, continentales, saintes, impies, religieuses, courtes, longues, terrestres, maritimes, selon l'idée qu'on s'en fait, l'extension qu'elles prennent et le théâtre où elles ont lieu. Afin de donner du cœur au ventre à leurs partisans, les chefs les assurent d'ordinaire qu'ils « combattent pour la paix dans la dernière des guerres », et c'est fort juste, car après la guerre vient la paix, comme après la pluie vient le beau temps, et les hommes tués dans une bataille sont toujours dispensés de prendre part aux batailles suivantes. Sans doute, désireriez-vous savoir s'il y aura encore des guerres ou s'il n'y en aura plus. Je vous le dirais, si j'étais prophète. Mais comme je ne suis que curé, je me bornerai à vous recommander d'être toujours en état de grâce; ainsi, que vous succombiez au champ d'honneur l'arme à la main, ou dans votre lit le thermomètre sous le bras, la mort n'aura pour vous rien d'effrayant ni d'irréparable.

Au rebours de la guerre, la diplomatie est la façon non sanglante d'avoir raison de ses ennemis et de ses amis.

Quant aux révolutions, elles consistent, pour les citoyens mécontents à changer le régime de leur pays, à passer, par exemple, de la monarchie à la république, ou vice versa.

Lorsqu'un nouvel État est établi par la guerre, la diplomatie ou la révolution, ceux qui en sont satisfaits, disent qu'il est satisfaisant, fondé en justice et en raison; ceux, au contraire, qui n'en sont pas contents, l'estiment provisoire, temporaire, factice, illusoire, gênant, contraire à l'ordre du monde et à la volonté divine. Au reste, de part et d'autre se rencontrent des juristes, des historiens, des poètes et des musiciens pour établir que leur propre thèse est la seule bonne. Car toutes les théories trouvent des défenseurs ici-bas. *Deus dedit mundum disputationibus hominum.* Dieu, en créant la terre, laissa le champ libre aux disputes infinies des hommes, et sauf quant au catéchisme, n'a pas exigé qu'ils se mettent jamais d'accord.

PRIÈRE A SAINT JOSEPH

(Chapitre dernier et conclusion)

Glorieux saint Joseph, j'ai toujours eu pour vous une dévotion particulière, et j'ai souvent regretté que le journal, que vous avez peut-être écrit, ne soit point venu jusqu'à nous.

Combien volontiers j'échangerais quelques odes d'Horace, votre contemporain, contre un petit chapitre de vos Mémoires où tiendrait votre philosophie de l'histoire du monde! Car vous êtes un sage entre les sages, un civilisé de grande classe, un Galaxien vraiment supérieur.

Je vous vois, laissant aux autres le soin d'aménager et de déranter la planète, renonçant à déchiffrer les énigmes qui nous entourent, accomplissant avec une calme et persévérante ferveur votre tâche quotidienne.

Vous obéissez aux lois divines et humaines; vous chômez les jours de fête et travaillez les jours ouvrables; vous montez au temple pour prier; vous allez à Jérusalem pour être recensé; vous croyez tout de suite ce que vous disent les anges; à Narazeth, vous aiguisez vos ciseaux quand ils ne coupent plus; à Bethléem, vous fermez la porte de l'étable quand un courant d'air menace d'enrhumer le petit Jésus; faute de mieux, vous offrez deux tourterelles au Seigneur; faute d'un cheval, vous prenez un âne pour vos voyages; Hérode en veut-il à la Sainte Famille: vous fuyez en Egypte; le danger a-t-il disparu, vous ramenez Marie et l'Enfant en Palestine; vous n'êtes ni thomiste, ni scotiste; vous ne vous consommez ni d'ambition, ni d'inquiétude; vous n'essayez d'accomplir aucun miracle; vous ne vivez dangereusement que lorsqu'il le faut absolument; vous vieillissez sans amertume et vous mourez dans la sérénité. Et ainsi avez-vous mérité d'être canonisé.

Sauf pour ce qui est de la canonisation, laquelle n'est pas indispensable, accordez-moi, je vous prie, glorieux saint Joseph, la grâce de vous imiter. Ainsi soit-il.

Pour copie conforme :

OMER ENGLEBERT.

L'expulsion de Victor Hugo en 1871

Victor Hugo, après avoir inhumé son fils Charles à Paris, le jour même où commença la Commune, s'était retiré en Belgique, loin de la mêlée, ne voulant se compromettre ni avec les insurgés, ni avec les « Versaillais ». Il s'était fixé à Bruxelles, 4, place des Barricades.

Une manifestation intempestive obligea le gouvernement belge à décider son expulsion. Aux faits bien connus, que nous rappellerons brièvement, nous pouvons ajouter quelques détails inédits. Les uns sont fournis par les dépêches de nos diplomates à l'étranger. Un autre document, de caractère un peu prudhomme, si l'on veut, mais qui reflète bien l'état d'esprit du Belge moyen d'alors, contient les félicitations au gouvernement de diverses sociétés bruxelloises. Les rapports de la police et de la Sûreté, enfin, réduisent l'événement à ses justes proportions.

L'opinion générale était défavorable au grand poète qui, dans sa superbe, s'élevait en censeur et défiait le gouvernement du pays qui lui donnait l'hospitalité. Des démonstrations assez anodines contre son logis lui permirent de crier à l'attentat, de dramatiser les actes et d'invectiver, en vers et en prose, les autorités belges.

* * *

Les incendies et les massacres d'otages exécutés par les communards avaient vivement ému, exaspéré même, l'opinion publique belge. Aussi, dès le 26 mai, le ministre des Affaires étrangères, d'Anethan, croyant à la destruction du Louvre, avait-il annoncé,

devant la Chambre des Représentants, qu'il se montrerait impitoyable pour les incendiaires et les assassins.

Le lendemain, l'*Indépendance* publiait une lettre de Victor Hugo, qu'elle faisait précéder d'assez fortes réserves, et dont le passage essentiel était ainsi conçu :

Cet asile, que le gouvernement belge refuse aux vaincus, je l'offre. Où? En Belgique.

Je fais à la Belgique cet honneur.

J'offre l'asile à Bruxelles.

J'offre l'asile place des Barricades, n° 4...

La lettre fit aussitôt le tour de Bruxelles. On la trouva généralement inopportune et inconvenante. Une manifestation s'organisa dans la nuit. Victor Hugo, puis son fils François-Victor, en ont fait deux récits; le second amplifie singulièrement le premier. Le rapport à l'administrateur de la Sûreté publique du commissaire de police de la quatrième division, M. Cremers, basé sur la déclaration du poète, et daté du 28 mai, rapporte comme suit l'incident :

Une démonstration hostile a eu lieu cette nuit, place des Barricades, devant la maison n° 4, occupée par M. Victor Hugo.

Quoique l'officier de police de service au bureau en avait été informé presque aussitôt par un ouvrier qui avait passé en cet endroit, je n'ai pu avoir des renseignements exacts qu'à l'instant même, M. Hugo ayant fait dire qu'il n'était visible aujourd'hui que vers 11 heures du matin.

Il résulte de la déclaration qu'il vient de faire à mon adjoint, M. Laros, qu'il est rentré hier, vers 11 h. 1/2 du soir, et s'est couché vers minuit trois quarts. Tout était alors silencieux autour de la maison; cependant à peine avait-il commencé à sommeiller qu'il entendit un fort coup de sonnette, puis un second; il s'est levé, a ouvert la fenêtre et a vu une trentaine d'hommes, tous bien habillés, qui se tenaient contre la grille du square près de la statue Vésale. Il leur a demandé ce qu'ils voulaient et un d'entre eux, un homme d'une corpulence assez forte, s'est avancé se disant être « Dombrowski (1) ».

« Voyant tout ce monde et sachant Dombrowski mort, j'ai fermé ma fenêtre, dit M. Hugo, en leur criant : « Vous êtes un tas de scélérats. » Aussitôt ils se sont mis à lancer des pierres contre la maison, dans les fenêtres, etc.; deux grandes glaces au premier étage et le carreau au-dessus de la porte d'entrée ont été brisés. Ils ont aussi essayé à arracher le volet au rez-de-chaussée. »

Ces hommes, des Français d'après Hugo, et naturellement des bonapartistes ou des royalistes, selon lui (2), ont crié : « Mort à Victor Hugo; mort à Jean Valjean; à la potence, à la lanterne, etc. »

Après s'être retirés une première fois, ils sont revenus le quart avant 2 heures et de nouveau ils ont lancé des pierres. On craint une nouvelle démonstration pour ce soir.

M. Hugo ne se fait pas illusion et dit lui-même que c'est à la suite de la lettre qu'il vient de publier dans les journaux qu'il est l'objet de la haine de ces gens-là.

Il y avait loin de là aux récits dramatisés de François-Victor Hugo, qui n'avait du reste pas été témoin de l'incident, et du poète lui-même, dans divers écrits postérieurs.

Des mesures de précaution avaient été prises dans la crainte du renouvellement des scènes précitées, comme en témoigne la lettre adressée, le 28 mai, au commissaire Cremers par l'administrateur de la Sûreté publique :

Votre rapport de ce jour que je reçois à l'instant signale une démonstration dont M. Victor Hugo, étranger demeurant place des Barricades, n° 4, aurait été l'objet hier soir. Il est à craindre que des mani-

(1) L'un des « généraux » de la Commune, tué le 23 mai.

(2) Victor Hugo se trompait presque totalement.

festations regrettables ne se reproduisent aujourd'hui, l'opinion publique paraissant exaspérée de la publication dans le journal L'Indépendance d'une lettre de cet étranger. Je vous prie de prendre les mesures nécessaires à l'effet de prévenir et de réprimer au besoin des démonstrations hostiles et d'accorder s'il est nécessaire toute aide et protection à laquelle les étrangers tout aussi bien que les citoyens belges ont incontestablement droit.

Victor Hugo avait quitté la maison de la place des Barricades et s'était logé Hôtel de la Poste, rue Fossé-aux-Loups, où il occupait la chambre n° 82, ainsi que le constate une note de service.

Le soir du 28 mai, la curiosité des Bruxellois étant éveillée, une certaine affluence se produisit devant la demeure vide. Grâce aux mesures prises, l'ordre ne fut nullement troublé. Laissons la parole au commissaire Cremers :

...J'ai l'honneur de vous informer — écrit-il le 29 à l'administrateur de la Sûreté — qu'une manifestation, toute anodine, a eu lieu hier soir devant la demeure de M. Victor Hugo.

Vers 11 heures du soir, un groupe composé de cent à cent cinquante personnes a stationné devant la maison n° 4 de la place des Barricades, et a fait entendre quelques murmures ci et là, quelques coups de sifflet. Toutes ces personnes appartenaient à la bonne société.

M'étant adressé à quelques-uns de ces messieurs, qui me semblaient les plus animés, je les ai engagés à s'abstenir et à laisser au gouvernement le soin de savoir quelle mesure il convenait de prendre à l'égard de l'étranger objet de leur animosité. J'ai été très bien accueilli, mais ces messieurs m'ont fait observer que V. Hugo ayant dit, dans une lettre rendue publique, qu'il avait le peuple pour lui, ils tenaient, eux, à lui montrer qu'il se trompait.

Il y a eu ainsi, durant deux heures, quelques groupes qui ont stationné sur la place, mais l'ordre public n'a pas été troublé. Des mesures de police avaient été prises pour parer à toutes les éventualités; les mêmes mesures seront prises pour ce soir.

Le gouvernement estima nécessaire de ne pas tolérer la bravade du poète. Le 30 mai 1871 il prit un arrêté d'expulsion (1) ainsi libellé :

LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, salut.

Vu les lois du 7 juillet 1865 et du 30 mai 1868;

De l'avis du Conseil des Ministres, etc.;

Sur la proposition de notre Ministre de la Justice,

Nous avons arrêté et arrêtons :

ARTICLE UNIQUE.

Il est enjoint au sieur Hugo, Marie-Victor, homme de lettres, âgé de soixante-neuf ans, né à Besançon, résidant à Bruxelles, de quitter immédiatement le Royaume, avec défense d'y rentrer à l'avenir sous les peines commuées par l'article 6 de la loi du 7 juillet 1865 prérapplée.

Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 30 mai 1871.

(s.) LÉOPOLD.

Par le Roi :

Le Ministre de la Justice,

(s.) PROSPER CORNESSE.

(1) Victor Hugo, bien qu'il eût encore quatorze ans à vivre, ne reparut plus en Belgique, où il avait voyagé tant de fois et si longtemps séjourné. En 1879, à l'occasion d'une reprise de *Ruy Blas* au Théâtre Royal de Liège, le poète fut invité à la représentation. Il répondit qu'étant expulsé il ne voulait pas s'exposer à des ennuis. Sur les instances de Léon de Thier, directeur de la *Meuse*, d'H. Kirsch, rédacteur au même journal, et de Charles de Thier, conseiller à la Cour d'appel de Liège, Bara, ministre de la Justice, rapporta l'arrêté d'expulsion. Victor Hugo, toutefois, ne vint pas à Liège.

De vaines démarches avaient été faites pour que le poète prévint cette mesure par un départ volontaire.

Une note de l'administrateur de la Sûreté publique, du 31 mai, relate quelques détails curieux :

Un Sr W. Busnach (1) — écrit ce haut fonctionnaire — s'est présenté ce matin à 10 heures en mon cabinet se disant envoyé par M. V. Hugo. Il m'a fait connaître qu'au moment de la notification par l'huissier de l'arrêté royal d'expulsion, cet officier ministériel ne lui a pas fait connaître le délai que le gouvernement lui assigne pour sortir du Royaume, qu'après le départ de l'huissier M. Hugo s'est aperçu que ce délai était de vingt-quatre heures. Il m'a demandé au nom de celui-ci si ce délai était une affaire de forme ou bien si l'huissier en consignait dans son exploit ce délai a agi d'après des instructions. J'ai répondu que ce délai avait été fixé par l'administrateur conformément à la loi et aux usages, et qu'il portait exclusivement sur le temps laissé par l'administration à M. V. Hugo pour se présenter dans les bureaux à l'effet de retirer la feuille de route. J'ai fait connaître à M. Busnach que ce délai de vingt-quatre heures est un délai franc.

* * *

Les Chambres belges s'émurent de l'incident. Au Sénat d'abord, où successivement le marquis de Rodes, le prince de Ligne et le comte de Ribaucourt protestèrent contre l'attitude de Victor Hugo. Le dernier commit la maladresse insigne de désigner le poète par « l'individu dont il s'agit ». Il s'en rendit compte lorsque des journaux eurent souligné l'expression, et fit disparaître le terme malencontreux des *Annales parlementaires*.

Les débats furent plus vifs à la Chambre des Représentants, le 31 mai. Léon Defuisseaux interpella le gouvernement pour lui reprocher d'avoir toléré les menées bonapartistes et de « saisir avec empressement l'occasion de chasser du territoire belge l'illustre auteur des *Châtiments* ». Il fut soutenu par Demeur, Couvreur et Jottrand, de qui le discours fut le plus agressif. Le ministre de la Justice, Cornesse, répliqua avec modération, et le bourgmestre de Bruxelles, Jules Anspach, dut rectifier les assertions hyperboliques de François-Victor Hugo, dont il qualifia de « roman » le récit passionné. Cinq voix d'extrême-gauche votèrent seules l'ordre du jour de blâme. Plusieurs « avancés », notamment David, de Verviers, et Funck, de Bruxelles, ne se joignirent pas aux protestataires.

Au Conseil communal, où cependant siégeait Gustave Jottrand, pas la moindre question ne fut posée au bourgmestre. Jottrand brilla par son absence à la séance du 5 juin.

* * *

L'exode de Victor Hugo, qui partit le 1^{er} juin, à 12 h. 35, avec sa famille, sept personnes en tout, ne fut marqué par aucun fait saillant (2). Relevons toutefois le rapport du capitaine commandant la gendarmerie d'Arlon, qui eût réjoui Nadaud. Il signale à l'administrateur de la Sûreté que M. Victor Hugot (*sic*) est descendu du train pour satisfaire à un petit besoin (*sic*) et, bien qu'il eût été reconnu par les voyageurs et autres personnes qui se trouvaient à la station fortuitement, aucune manifestation dans aucun sens n'a eu lieu.

(1) William-Bertrand Busnach (1832-1907) fut un auteur dramatique fécond. Il adapta notamment pour la scène les principaux romans d'Emile Zola.

(2) Il ne s'était pas présenté à la Sûreté pour se munir de sa feuille de route, d'après une note de l'administrateur du 31 mai.

Ce dernier en avertit le bourgmestre de Bruxelles et lui demanda d'être avisé d'urgence si le poète était encore dans la capitale; il avertit aussi le procureur d'Etat à Luxembourg et reçut par télégramme du 2 juin la nouvelle de l'arrivée dans cette ville.

Il résulte de mes informations — ajoute le digne fonctionnaire — qu'ici la conduite de ce poète est défavorablement jugée tandis que les mesures prises par le Gouvernement à son égard reçoivent un accueil très favorable...

Victor Hugo continua sa route vers Luxembourg et se fixa pour quelques mois à Vianden.

* * *

Une seule manifestation en faveur du poète semble avoir été tentée. Liège en fut le théâtre. Un agitateur de manie, peu terrible d'ailleurs, Jean Fontaine, avait convié la population à participer, le 4 juin, au local du *Manège*, sur l'Ile de Commerce, à un meeting de protestation « contre la mesure prise par le gouvernement d'expulser du pays M. Victor Hugo ».

C'est ce qu'écrivait, le 7 juin, le bourgmestre Piercot à l'administrateur de la Sûreté publique :

...Cette séance — ajoute le bourgmestre — a été, pour l'orateur, l'occasion d'une réprobation complète de la part de son auditoire, composé d'environ mille personnes.

Moqué, hué, sifflé, Jean Fontaine dut se retirer au plus vite, protégé par la police.

Ce rapport confirmait une lettre particulière du 4, de Piercot au même, contenant cette amusante réflexion : *...La séance n'a pas été longue, et je doute que de pareilles glorifications puissent être du goût du poète excentrique et malsain (sic) qui vient de quitter la Belgique.*

A Verviers, où l'*Internationale* avait fait de nombreux adeptes, les avis étaient partagés, selon un rapport en date du 2 juin : les avancés approuvaient le poète, que blâmaient généralement les « gens sensés ».

* * *

En raison de la personnalité de Victor Hugo, son expulsion fit du bruit à l'étranger, et notre gouvernement s'informa des appréciations qu'elle provoquait. Les rapports de nos diplomates ne furent guère tendres pour Olympio.

Ce fut en Grande-Bretagne que l'opinion sembla s'être le plus émue de la mesure retentissante.

Par une dépêche confidentielle du 30 mai, d'Anethan avait fait part à Beaulieu, notre ministre à Londres, de la décision « d'interdire le séjour ultérieur dans le Royaume à M. Victor Hugo... »

...J'applaudis des deux mains — répondit Beaulieu le jour suivant — à l'expulsion du poète surfait (*sic*) qu'on appelle Victor Hugo. Cet homme a pris au sérieux la « royauté de génie » que les sots lui ont donnée. Son outreucidante et insolente protestation appela une répression immédiate : je félicite le gouvernement du Roi de n'avoir pas hésité à l'infliger.

D'assez vives critiques s'étant produites dans la *Pall Mall Gazette* et le *Daily News*, d'Anethan exprima le désir à Beaulieu d'être informé de l'appréciation des autres organes importants de la presse anglaise (1). Il faisait remarquer, entre autres considérations, combien la position de la Belgique différait, quant aux conséquences du droit d'asile, de celle de l'Angleterre qui pouvait redouter « moins que nous la présence des réfugiés de la Commune... la langue étant un obstacle insurmontable à ce que leur action dissolvante se fasse sentir sur des masses pour lesquelles ils sont et resteront toujours étrangers... »

Les explications furent envoyées le 9 juin.

Il ne faut pas s'étonner, disait Beaulieu, du langage des deux

(1) Le *Daily Telegraph* et le *Morning Post* avaient déjà plus favorablement jugé l'attitude du gouvernement belge.

journaux cités. Il est à remarquer que, pour la partie politique, ils se confondent pour ainsi dire. Le *Daily News* est en effet devenu la chose de Henri Labouchère (1), déjà principal inspirateur de la *Pall Mall Gazette*.

Ce personnage, que Beaulieu a connu à Francfort, où il était attaché à la légation britannique, est resté ce qu'il était alors, esprit vif, mais cynique et turbulent. Exclu pour cette raison de la carrière diplomatique, il s'efforce de se venger du gouvernement et des « imbéciles » qui représentent l'Angleterre à l'étranger. Ces détails expliquent que les articles en question « ne représentent nullement l'opinion du parti libéral anglais ». De l'appréciation du *Daily Telegraph* et du silence gardé par le *Times*, comme des conversations de Beaulieu avec des parlementaires et des journalistes importants, « il résulte que dans les circonstances particulières où se trouve la Belgique, le gouvernement du Roi a agi le plus sagement du monde en agissant comme, il a fait. » Lord Russell a pleinement approuvé l'attitude du gouvernement belge; le directeur du *Times* a dit « que s'il était gouvernement belge il ferait comme lui, mais qu'en sa qualité d'Anglais il ne pouvait donner une adhésion publique et sans réserve aux mesures que nous avons jugé à propos de prendre contre les communistes français », et cette déclaration explique la réserve du journal.

A Munich, le comte de Bray, parlant à Greindl (2), avait trouvé « la manière d'agir du gouvernement du Roi entièrement justifiée ».

L'un des commentaires les plus piquants émane de J.-B. Nothomb. Il se montre très dur à l'égard de Victor Hugo, lui appliquant la violente qualification de Guizot à l'adresse de Lamennais : « ...un des malfaiteurs intellectuels de notre âge ».

* * *

Il nous reste à reproduire l'adresse au gouvernement des six braves bourgeois de Bruxelles, présidents de sociétés siégeant au local *Lievekenshoek*, enseigne pittoresque dont la traduction approximative pourrait être *Au Coin d'amour* ou *des amoureux* et dont l'équivalent français serait : *A la Cour d'amour*; cet antique *estaminet* subsiste encore, place de la Chapelle, 9-10. Le nom des sociétés n'est pas indiqué. Nous supposons qu'il s'agit de caisses d'épargne, de tirs à l'arc, d'autres groupements analogues qui se forment si spontanément sur le sol belge (3).

L'*Almanach du Commerce* de l'époque mentionne le nom et l'adresse de trois des signataires. Nous n'avons pu identifier les trois autres, des locataires probablement.

MESSIEURS LES MINISTRES DU ROI!
MESSIEURS!

Les présidents des associations ci-dessous inscrites ont l'honneur de vous offrir, au nom de tous leurs membres, des sincères félicitations pour les mesures énergiques que vous avez prises dans l'affaire de Victor Hugo, de sinistre mémoire; les soussignés sont fiers de la conduite patriotique et quasi unanime du Sénat et de Messieurs les honorables Représentants! Honneur leur soit rendu! Car leur patriotique fermeté est une preuve éclatante de leur fidélité au Roi, à la Constitution, l'Arche sainte de nos libertés, de leur attachement inviolable à l'indépendance de notre chère Belgique!

(1) Henry Labouchère (1831-1912), entré dans la diplomatie en 1852, était, en 1864, secrétaire d'ambassade à Constantinople, lorsqu'il abandonna la carrière pour s'occuper de politique. Elu membre de la Chambre des Communes en 1866, il y défendit les idées radicales, luttant avec Gladstone pour le *Home rule*. Il passait pour l'enfant terrible du libéralisme, à tel point que la reine Victoria s'opposa nettement à son entrée dans le dernier ministère Gladstone, en 1892.

(2) Il s'agit du baron Jules Greindl, qui termina, en 1912, sa carrière diplomatique comme ministre à Berlin.

(3) Le *Lievekenshoek* est encore le siège de la société royale « Les Joyeux Amis », jeu de quilles, fondée en 1858. Il est possible que le président d'alors soit l'un des signataires.

Mais avant de terminer nous avons à faire une solennelle protestation contre l'assertion de M. Victor Hugo, lorsqu'il affirme d'avoir comme appui nos ouvriers; nous savons que dans le nombre il y a quelques égarés, mais la masse est trop sage et trop éclairée pour accorder la moindre sympathie à des hommes qui ne vivent que pour troubler les peuples, ruiner la société sans s'inquiéter des terribles malheurs qui découlent de ces intrigues criminelles, et pour ne rien oublier, V. Hugo peut être convaincu qu'il est détesté par toutes les classes de la société en Belgique.

La différence qu'il établit entre le bourgeois et l'ouvrier est un mensonge gratuit, car il n'y a pas de pays où la sympathie entre ces deux classes est aussi grande qu'en Belgique!

Les ouvriers belges et surtout bruxellois sont formés en sociétés de secours mutuels, d'actionnaires de divers emprunts et passent leur temps disponible à administrer admirablement leurs économies; une autre partie de leur temps est accordée aux concours de tirs, et autres amusements nationaux; nous déjions leurs calomniateurs de nier ce que nous avançons. Les démonstrations, ils n'en veulent pas; calmes et tranquilles, ils travaillent, ils s'amuse, ils veillent aux intérêts de la Patrie, ils guettent l'ennemi commun et malheur au traître qui se bouge!...

Agréez, Messieurs les Ministres, notre profond respect et l'offre de notre sincère dévouement.

(s.) H. Libert (confiseur, rue Blaes, 92).

G. Sterckval.

F. Richardin.

P. Campé (charbons, rue des Brigittines, 26).

Ed. Etienne (ébéniste et meubles, Marché-aux-Bois, 6).

Michel.

Bruxelles, en notre local le Lieveken'shoek, ce 5 juin 1871.

* * *

Il est heureux pour ces braves gens que Victor Hugo n'ait pas eu connaissance de leur adresse au gouvernement. L'*Année terrible*, ou les *Quatre Vents de l'esprit* auraient contenu peut-être un chef-d'œuvre de plus et, comme le comte de Ribaucourt, Cornesse et d'Anethan, leurs noms, entourés d'épithètes flamboyantes, auraient été voués, par l'irascible poète, au mépris de la postérité!

JULES GARSOU.

ABONNEMENTS A L'ÉTRANGER

Nos nombreux abonnés étrangers nous obligeraient beaucoup en nous faisant parvenir le montant de leur abonnement (28, 25, ou 17 belgas suivant les pays) soit en souscrivant un abonnement, soit avant l'expiration de leur abonnement en cours.

Il ne sera plus donné suite qu'aux demandes d'abonnement accompagnées du paiement anticipatif. Le service de la revue sera supprimé sans autre avis à l'échéance de tout abonnement qui n'aura pas été renouvelé par le versement du montant dû.

Le prix de l'abonnement pour l'étranger est fixé comme suit :

- | | |
|---|-----------|
| I. — Pour le Grand-Duché de Luxembourg | 17 belgas |
| II. — Pour le Congo belge | 25 belgas |
| III. — Pour l'Albanie, Algérie, Allemagne, Argentine, Autriche, Bulgarie, Congo français, Côte d'Ivoire, Espagne, Esthonie, Ethiopie, France, Gabon, Grèce, Guinée française, Haïti, Hongrie, Lettonie, Maroc, Martinique, Mauritanie, Niger-Oubangi-Chari, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et colonies, Réunion, Roumanie, Salvador, Sarre, Sénégal, Serbie, Croatie et Slavonie, Somalis, Soudan, Tchad, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Tunisie, Turquie, Uruguay, Républiques Soviétiques Socialistes, Brésil, Égypte, Mexique, Equateur | 25 belgas |
| V. — Pour tous les autres pays | 28 belgas |

Charles Péguy
et Victor-Marie, comte Hugo

Querelle d'épigraphe

- Aimez-vous les épigraphes?
- Comme les pickles.
- Et cela veut dire?...
- Que pas trop n'en faut.

Or Victor Hugo débutant, avait la rage des épigraphes, des références extraordinaires. Pour donner au philistin l'illusion que l'auteur des *Odes et Ballades* se nourrit d'une « littérature » inépuisable, voici venir, ensemble, le pseudo Anacréon et Montenabri, Gonzalo Berceo avec Avienus. Le paysan Péguy, homme de la terre et de sens mesuré, s'est gaussé de cette manie, qui n'est pas une manie innocente. L'heureux hasard d'une lecture de vacances me remet sous les yeux cette page de haut cru. Il faut que j'en tire le sujet de mon billet.

* * *

Non point par zèle d'iconoclaste. On me reproche assez de briser les images! D'ailleurs, Péguy avoue sans barguigner que Hugo est « pourri de talent ». Mais il faut se défier des admirations inconditionnées. Parce que le cinquantenaire proche fera lever une ample moisson de rubans mauves, de rosettes rouges, les hugolâtres se répandent en excommunications majeures : tous ceux qui se permettent, à propos du Mage, la moindre réserve, les tièdes ou les réticents sont réputés crétins. Accordons à Hugo tout ce qui revient au lyrisme. Le reste, nous l'abandonnons volontiers.

Pour en revenir à la querelle d'épigraphe, voici, en deux mots, toute l'affaire.

La « ballade quatrième » (*Odes et Ballades*), — à Trilby, — le *lutin d'Argail*, — porte, dans toutes les éditions, l'épigraphe suivante :

*A vous, ombre légère,
Qui d'aile passagère
Par le monde volez,
Et d'un sifflant murmure
L'ombrageuse verdure
Doucement esbranlez;*

*J'offre ces violettes,
Ces lys et ces fleurettes,
Et ces roses ici,
Ces vermeillettes roses,
Tout fraîchement escluses,
Et ces œillets aussi!*

« Depuis nos premières enfances, note très justement Péguy, nous saluons tous ces deux strophes comme un vieux souvenir, comme un des plus admirables *jeux* de notre très grand Du Bellay. » Qui ne s'est chanté à lui-même, en effet, pour la musique de ces sizains où passe toute la gaieté du travail en plein air, les vœux d'un vanneur de blé aux vents? Du Bellay avait repris le sujet et le genre du diplomate et humaniste vénitien Navagero (Naugerius). Mais sans se piquer d'érudition, sans remonter aux souvenirs de l'Anthologie grecque, il est bien permis d'exiger d'un poète qui cite ces vers en guise d'épigraphe la probité la plus élémentaire, c'est-à-dire l'exactitude en matière d'attribution. Or Hugo attribue ces strophes comme une *Vieille chanson*. On n'est pas plus désinvolte.

J'entends d'ici le sarcasme des esthètes « purs » :

— Hé! hé! monsieur le Sorbonnagre, allez-vous obliger un grand poète de savoir l'histoire de la littérature?

— Point du tout. Mais s'il donne des références, qu'il me les donne exactes.

Encore une fois, Péguy dit cela le plus malicieusement du monde. Il a très bien vu l'obsession de l'épigraphe savante chez Hugo et ce qu'il appelle « une mystique de brocanteur » : cet amour de l'ancien, cette superstition du vieux qui dicta cette référence anonyme, *Vieille chanson* est, pour Hugo, une intimidation et une excuse.

Mais il y a plus grave. Le *ludus* du vanneur de blé comporte, chez Du Bellay, trois strophes, dix-huit vers. De quel droit Hugo fait-il sauter le sizain troisième? Le voici :

*De votre douce haleine
Eventez cette plaine,
Eventez ce séjour,
Cependant que j'ahanne.
A mon blé que je vanne
A la chaleur du jour.*

Ces petits vers ne sont pas moins bien venus que les autres; et ils offrent cet intérêt majeur de préciser le sens même du poème, à telles enseignes, que la citation de Hugo défigure complètement le « vœu rustique » de Du Bellay.

Que si l'on objecte la longueur de l'épigraphe intégrale, Péguy, qui a réponse à tout, allègue la « ballade dixième » du même recueil où, toute les quatre strophes, nous lisons, reproduits *in extenso*, les quatre couplets de la *Chanson du Fou*.

Péché capital : Hugo cite mal les deux strophes qu'il conserve. Le premier vers présente, en effet, une variante dont le moins qu'on puisse dire c'est qu'elle s'écarte délibérément de la tradition de la Pléiade.

A vous, troupe légère,
est devenu :

A vous, ombre légère,

« Et tout de suite, ça n'est plus ça du tout. Ça n'est plus, non seulement ça n'est plus du temps, mais ça n'est plus de la race, ça n'est plus de rien. Tout tombe. La vulgarité a passé, la pire de toutes, la vulgarité légère... Un léger pouce de vulgarité a écrasé la fine moulure antique. » (Péguy.)

Le pénétrant critique des « Cahiers » a mille fois raison d'insister sur cette sorte de bail éternel par lequel Victor Hugo s'était assuré l'« exclusivité » du mot *ombre*. Le romantisme, qu'il soit du midi ou du nord, professe pour la ténèbre un amour de dilection. C'est pousser un peu loin le parallélisme que rapprocher ces *ombres, sombres, décombres des funèbres, ténèbres* qui caractériseraient, d'après Péguy, le registre classique. Mais la substitution de *ombre à troupe* témoigne d'une inconcevable légèreté chez Hugo, d'une absence totale de goût littéraire, si le goût littéraire consiste principalement à reconnaître, à distinguer, comme le musicien distingue le Mozart du Beethoven, la chanson pimpante du gong lourd.

Enfin, nous pouvons encore reprocher à Hugo ses fantaisies graphiques. Au lieu de respecter la graphie du vieux texte ou — ce qui paraît plus commode, plus indiqué peut-être dans une épigraphe — de transcrire simplement le poème à la moderne, l'archaïsant des *Odes et Ballades* fabrique de toutes pièces un *fraîchement escluses*. Le malheur veut que l'édition de Marty-Laveaux porte précisément *fraîchement escluses* : on ne pouvait tomber plus mal!

* * *

Cette petite discussion d'allure érudite (et je rappelle que j'en ai trouvé tous les éléments chez Péguy) comporte sa leçon d'honnêteté. « Toutes les références qu'on ne vérifie pas sont évidemment bonnes », observe, non sans humour, le critique désabusé. Défions-nous de cette fausse érudition qui accumule, en guise de références, les citations plus ou moins authentiques. Car enfin, pour épouser l'opinion des esthètes « purs », rien n'est beau dans un poème

que la poésie. La « ballade quatrième » est réussie, ou elle ne l'est pas. Le *ludus* du vanneur de blé est un petit chef-d'œuvre. Qu'importe à la gloire de Du Bellay, qu'importe à la réputation de Hugo que le lecteur soit convié à double festin? J'aime mieux boire dans mon verre.

FERNAND DESONAY,
Professeur à l'Université de Liège.

Les idées et les faits

Chronique des idées

Le « Beauraing » du R. P. Maes, C. SS. R.⁽¹⁾

Reprenons l'analyse de l'ouvrage du R. P. Maes, C. SS. R., *Beauraing*, que diverses circonstances ont interrompue.

A mesure qu'il avancera dans la lecture approfondie de ce volume dense, surchargé de notes et, il faut le reconnaître, touffu, le lecteur sera de plus en plus frappé de la solidité de l'argumentation et de la parfaite sérénité de l'auteur. Le contradicteur auquel il s'adresse, M. le Dr De Greeff, n'est certes pas à dédaigner, il est subtil, retors, habile à parer les coups, prompt à s'esquiver, disposant en maître des ressources de la psychiatrie. Et, c'est plaisir de voir avec quelle indémontable patience le R. P. Maes suit et poursuit son adversaire sur tous les points où celui-ci se dérobe, ne laisse sans réponse aucune objection, aucune argutie même, et de constater, d'autre part, quelle prudence il apporte dans ses conclusions, préparant le jugement de l'Église, déblayant le terrain, mais n'entretenant pas sur ses décisions.

Ce qui fait la force de la position qu'il a prise et confère à son étude une indiscutable valeur, c'est qu'il est en mesure d'exercer le contrôle redoutable des enquêtes précipitées en les confrontant avec les témoignages de la première heure, tirés des sources les plus pures. Je citerai par exemple le cahier de la Mère Théophile, si délibérément opposée à cette aventure qui vient jeter la perturbation dans la vie régulière du pensionnat, les notes non moins précieuses d'autres Sœurs à l'écoute, si bien placées pour se rendre compte des faits, celles de M. le doyen Lambert, et encore de M. le notaire Laurent. A l'aide de ces attestations, la reconstitution des événements dans leur vérité historique devient aisée et il n'y a sophisme ni ingénieuses hypothèses qui puissent en avoir raison.

J'en veux fournir quelques exemples.

Soit la soirée du 5 décembre, particulièrement intéressante parce qu'elle donne lieu à discussion. Ce soir là, les cinq enfants tombent à genoux, contemplant l'Apparition, et, à l'instigation de Mme Voisin, très tourmentée et qui veut en avoir le cœur net, ils s'enhardissent à poser des questions. Suivant l'expression pittoresque du R. P. Maes, Mme Voisin réclamait de l'Apparition sa carte d'identité, dûment signée et paraphée d'un miracle.

Récit de M. Laurent : « Je ne vois rien, mais tout à coup j'entends le choc violent de leurs genoux sur le pavé.

» Un enfant pose une question que je ne me rappelle plus bien, quelque chose comme : « Ferez-vous un miracle jeudi en plein jour? »

» La mère suggère alors : « Demandez si ce sera le soir ». L'enfant demande : « Le soir, alors? »

» A la première question, elle n'aurait pas répondu, mais à la seconde, elle a dit : « Oui. »

Récit de M. Maistriaux : « Albert dit : « Si vous voulez nous

accorder une grâce, faites tous les miracles que vous pourrez en plein jour. » Elle n'a pas répondu. Il a redemandé la même chose, pas de réponse. Les enfants se sont mis à larmoyer, elle ne répond pas, elle ne veut pas répondre. Il dit : « Mais quand, alors? » Réponse : « Le soir. » — « Oui, nous reviendrons. »

Ces versions sont corroborées par le cahier de la petite *Gilberte Degeimbre*. Il y a aussi la version, légèrement différente, du sacristain, M. Wiame, qui se tenait près de la grille. Il note que des voyants, n'obtenant pas réponse à leur double demande, se sont mis à pleurer.

C'est une question de savoir si le *oui* de l'Apparition est la promesse de faire un miracle, le jour de l'Immaculée Conception, qui approchait, ou si *oui* porte exclusivement sur le jour où il faudra venir, soit ce 8 décembre. L'auteur estime que la première interprétation serait suffisamment vérifiée par le *signe* du 5 décembre, la réapparition inattendue du phénomène, et celui du 8 décembre : l'insensibilité extatique. Hypothèse évidemment discutable.

On connaît le système de M. De Greeff : illusion tournant très vite à la dissimulation. Partant de là, comme d'un principe, il prétend que les réponses attribuées à la Vierge étaient contenues non pas précisément dans les mots de la question, mais dans l'ensemble des conditions et des connaissances qui avaient dicté aux enfants les questions à poser. *La réponse de la Vierge*, écrit-il, est *uniquement, traduite en termes positifs, l'équivalent psychologique de la question.*

Vous comprenez? Les enfants savent que là où la Vierge est apparue, elle a accompli des miracles. Ils ont donc, sous l'empire de cette persuasion, imaginé de poser la question et d'y mettre la réponse. Soit, mais comment expliquez-vous qu'ils prêtent à la Vierge un silence obstiné, le mutisme à leurs instances réitérées? Comment expliquez-vous ce refus silencieux qui les trouble et les contriste au point de les faire pleurer? Il est manifeste que cette attitude de l'Apparition contredit la psychologie des voyants, bien loin de la refléter. Or ces larmes sont dûment constatées, notamment par M. William.

Il résulte de cette loyale discussion qu'à la date du 5 décembre la thèse de l'honorable contradicteur n'a pas fait un pas.

Le 29 et le 30 novembre, pas d'illusion. Le 1^{er} décembre, pas de simulation dans le phénomène visuel. Le 2 décembre, pas de simulation dans le phénomène auditif. Le 3 décembre, pas de phénomène (défense aux enfants de s'approcher de la grille, ils sont consignés chez eux). Le 4 et le 5 décembre, les réponses de la Vierge sont en contradiction avec l'état psychologique des voyants, cet état qu'ils sont censés avoir projeté sur Celle qu'ils prétendent leur apparaître.

Une exception cependant à cette discordance. Préoccupée de la pensée que la Vierge serait venue pour demander l'érection d'une chapelle, Fernande a, en effet, questionné la Vierge sur ce point, mais pour n'en recevoir d'ailleurs qu'un sec monosyllabe : *oui*. L'auteur là-dessus observe à bon droit que cette timide question à laquelle il fut si brièvement répondu ne s'accorde pas du tout

(1) Voir *La Revue* des 29 juin, 6 et 13 juillet.

avec la Fernande que nous représente M. De Greeff jouant de l'Apparition à son gré et lui faisant dire à peu près tout ce qu'elle veut. Il y a de la marge.

Donc, je le répète, le système invoqué n'a pas encore réussi jusqu'à cette date du début de décembre, la clef n'entre pas.

* * *

Avec une ingéniosité à laquelle je suis heureux de rendre hommage, M. De Greeff récuse l'interrogatoire que le grave et consciencieux notaire de l'endroit, M. Laurent, a fait subir aux enfants, séparés et étroitement surveillés, après la vision du 5 décembre. Ce document historique, d'une inappréciable valeur, a été minuté par M. Laurent le 6 ou le 7 et ne fut transcrit au net que le 11 pour être communiqué à M. De Greeff, qui en demandait copie. Se basant sur la date relativement tardive de la transcription, le docteur louvaniste avait récuse la pièce comme étant faite *avec des souvenirs*. A la séance du 31 mai de la Société médicale Saint-Luc où l'Apparition fut traînée à la barre de ces juges du ciel et de la terre, M. De Greeff, sur l'intervention de M. Maistriaux, rectifia son dire, admit l'historicité du document. Mais il reprocha à l'enquêteur d'avoir par ses questions synthétisé pour les enfants le type définitif de l'Apparition, d'avoir solidifié, concrétisé leur illusion, de la leur avoir en quelque sorte suggérée. « Si les enfants étaient sincères, écrit-il, s'ils conservaient quelques doutes, il leur devenait psychologiquement impossible à partir de ce moment-là de retrouver leur liberté. »

C'est une très habile dérobade, mais pas autre chose. Le R. P. Maes joue ici serré avec son contradicteur. Celui-ci récuse le questionnaire auquel il n'était répondu que par *oui* ou par *non*. « Il faut, a-t-il écrit, que les enfants puissent répondre autrement que par oui ou par non. Ce qui était réellement difficile, impossible à simuler, c'était le contenu même, la description du phénomène. » M. De Greeff est servi chaud, sur l'heure, par la reproduction d'un large extrait des *Notes personnelles de la Sœur supérieure* consignées à la date du 3 décembre. Cette maîtresse femme, qui a montré une étonnante sagesse au milieu de l'effervescence générale, a fait comparaître à son tour, au parloir, séparément, les deux Gilberte.

Contrairement à la manière de M. Laurent, la Mère Théophile se borne à deux ou trois questions et laisse la parole aux enfants : « *Comment est-elle ?* » Et quand les enfants, chacun à part, très à l'aise avec elle, ont détaillé leur histoire : « *Et vous croyez que c'est la Sainte Vierge ? — Oui, ma Mère. — Moi, je ne le crois pas.* » Et à preuve, le fait de lui avoir désobéi en venant à la grille le 2. La défense est réitérée et Gilberte s'en va en baissant la tête. Procédé analogue avec la petite Gilberte, à laquelle, même la Supérieure suggère l'idée « de quelqu'un qui était caché et surgit tout à coup ».

Or, la Supérieure est contrainte de reconnaître la calme assurance des deux enfants et la parfaite concordance de leurs descriptions, absolument spontanées.

* * *

C'est sur la vision du 8 décembre que M. De Greeff fonda la grave accusation de « *tricherie* » qu'il n'hésite pas à formuler. Ce soir mémorable, où l'Apparition parut aux enfants plus radieuse et les jeta dans un état tout au moins voisin de l'extase, des expérimentations furent opérées par plusieurs praticiens, flamme d'allumette léchant le dos de la main, pincements de la peau, projection de clartés électriques dans les yeux. A la lecture de leurs déclarations, il est impossible, me semble-t-il, de contester que les voyants ont présenté, ce soir-là, le phénomène d'insensibilité, sinon totale, du moins partielle. Affirmer qu'ils ont simulé,

contrefait, feint l'insensibilité, qu'ils ont triché et, partant, trompé les docteurs, paraît insoutenable gageure.

Aux attestations médicales qui font foi non pas de l'invulnérabilité ni de l'incombustibilité, miracles que les auteurs mystiques ne requièrent pas pour la définition de l'état extatique, mais qui certifient l'abolition de la sensibilité, conséquence naturelle de l'absorption mentale en Dieu, à ces preuves se joint un témoignage d'une valeur probante spéciale, parce qu'il émane de *Mlle Van Schingen*, alors bourgmestre de Beauraing, mais depuis... Mère Théophile note, en effet, dans son cahier : « *J'ai entendu Mlle Van Schingen* dire, au parloir, à M. Maistriaux : « Monsieur le Docteur, » si vous avez besoin d'un témoignage pour affirmer le résultat » de vos expériences sur les enfants, je suis là. Vous n'avez qu'un » mot à dire, je suis prête à assurer, sous la foi du serment, que » j'ai vu vos expériences et que j'en ai constaté *le résultat négatif* » sur les enfants. »

Et à mon avis, le témoignage décisif est l'exclamation de *Gilberte Voisin*, recueillie par sœur Anysie, le 8 même au soir. Etonnée de l'examen subséquent qu'on lui faisait subir au parloir et à la cuisine, et qui constatait l'absence de cloche en dépit de l'application d'une allumette, l'enfant s'écria devant son père : « *Pense un peu, ils veulent pourtant me faire croire qu'ils m'ont pincée et brûlée.* » Elle ne se doutait de rien.

L'accusation de tricherie, articulée nettement par M. De Greeff, repose aussi sur les contradictions apparentes que l'on relève chez les enfants, au sortir de la vision du 8 décembre. Interrogés sur leur état physiologique pendant la durée de l'extase, tantôt ils reconnaissent avoir éprouvé diverses perceptions étrangères à l'Apparition, tantôt, par la voix de Fernande, ils attestent : « Nous n'entendions plus rien, c'est comme si nous n'étions plus sur terre, comme si nous étions en paradis. » Expression évidemment hyperbolique.

Cette diversité est lumineusement expliquée par le R. P. Maes qui, s'appuyant sur les meilleurs auteurs mystiques, invoquant les expériences d'une sainte Thérèse, établit que l'insensibilité extatique est extrêmement variable, totale ou partielle, suivant le degré d'absorption mentale.

J'estime que tout lecteur impartial de ces démonstrations qui sont ici simplement effleurées, mais largement déployées dans l'ouvrage refusera son acquiescement à cette conclusion de M. De Greeff : « L'état dans lequel se décrivent les enfants ne correspond pas à ce qu'ils ressentent vraiment, à l'état qu'on peut objectivement conjecturer chez eux. » Bref, ils sont tricheurs et menteurs. On oublie de nous dire dans quel intérêt, pour quelle cause, en vue de quoi ?

Mais, sans se laisser éblouir par un étalage facile de grands mots, le lecteur impartial donnera son adhésion à cette conclusion du R. P. Maes : « L'état dans lequel les enfants se décrivent, le 11 décembre, aux docteurs Rouvroy, Lurquin, De Greeff, *pleins du souvenir de la vision du 8*, ne correspond pas à ce qu'ils ressentent vraiment ni à l'état que l'on peut objectivement constater chez eux *au cours de la plupart des autres visions.* »

On pourra discuter à l'infini sur Beauraing et découvrir peut-être une explication naturelle de ces faits manifestement prodigieux, mais, il est surabondamment établi que la thèse de la simulation par les cinq enfants a fait faillite. Elle se dissipe en fumée en présence des témoignages accumulés par le R. P. Maes. Elle est, au demeurant, abandonnée par des adversaires de Beauraing, notamment M. le Dr Ladon, de Gand, qui a mené une longue campagne dans les colonnes du *Bien public* pour établir l'hypothèse de l'illusion hallucinatoire et de l'auto-suggestion. Ces nombreux articles furent rassemblés en un numéro spécial de quatre grandes pages de petit-texte.

Je crois avoir fourni assez de preuves du caractère rigoureuse-

ment scientifique de l'étude du R. P. Maes pour m'arrêter ici, provisoirement du moins, et justifier l'opportunité de cette publication.

Ce livre s'imposait au nom de la loyauté. Il eût été d'une révoltante injustice que, pleine liberté ayant été donnée à l'attaque, concertée dans les *Etudes carmélitaines*, dans les *Faits mystérieux*, par une collaboration de théologiens et de savants, continuée jusqu'en ces derniers temps, après les Instructions épiscopales, par M. Ladon, la parole eût été refusée à l'historien le mieux documenté, à l'enquêteur le plus important.

Il eût été d'une criante injustice que les cinq voyants ayant été traînés sur la claie dans des publications largement répandues, aucune voix autorisée ne s'élevât pour prendre leur défense. La légèreté avec laquelle se colportent les commérages les plus faux passe toute limite. C'est ainsi qu'on s'efforce aujourd'hui de discréditer Banneux en affirmant que les Beco exploitent l'aventure, alors que le Comité *Caritas* qui les a tirés de leur taudis, famille de sept, demain de huit enfants, pour les installer dans un logis convenable, n'ont fait autre chose que se conformer au précédent historique de l'Evêque de Tarbes tirant de la misère les Soubiros et les établissant dans une maison de rapport où ils ont pratiqué un commerce fructueux.

L'ouvrage du R. P. Maes est venu à son heure pour jeter la lumière sur une histoire travestie à plaisir et défigurée. Œuvre de bonne foi, l'auteur n'y avance rien sans preuve contrôlable. Elle servira la cause du vrai, elle a préparé un riche dossier aux juges dont elle n'entend pas prévenir la décision. Œuvre de sérénité, elle ne contient pas une page qui puisse exciter une agitation malsaine.

Est-ce à dire qu'elle ne contient aucune erreur, aucune inexactitude dans la masse des faits remués? Ce serait miracle, cela ne se voit que dans la Bible en vertu du privilège de l'inerrance.

Qu'on les signale, ces erreurs, l'auteur saura les rectifier. Je termine par une réflexion. On a beaucoup ergoté, chicané discuté sur l'attitude des enfants, on a épluché leurs moindres dires, leurs moindres gestes. Qu'est-il sorti de là qui infirmerait le caractère surnaturel des visions?

Ce qui m'émeut au contraire jusqu'aux larmes, c'est la garde d'honneur dont depuis vingt-deux mois ces cinq enfants environnent l'Aubépine sacrée. Quels témoins se dressent là devant toutes les oppositions par leur désintéressement total, leur parfaite correction, leur intrépide fidélité à la récitation quotidienne du chapelet, leur miséricordieuse charité envers ceux qui ont tenté de les salir, par leur humble et joyeuse confiance!

Tout de même, ils seraient bien les défenseurs les plus éloquents de Beauraing.

J. SCHYRGENS.

VOUS...

pouvez devenir millionnaire
en achetant un billet de la

Loterie Coloniale

100 francs le billet

COUSEMANS

**JOAILLIER ET ORFÈVRE
DE LL. M.M. LE ROI ET LA REINE
25, AV. DE LA TOISON D'OR BRUXELLES**